ess France
Chambre française de l'Économie Sociale et Solidaire

Panorama

Ce que l'Économie Sociale et Solidaire apporte à la société

SEPTEMBRE 2026

Sommaire

4 **L'ESS : Une diversité d'acteurs réunis par des principes communs**
9 **Ce que l'ESS apporte à la société**
10 Porter la solidarité
11 Réussir la transition de la longévité
12 Accompagner la petite enfance
13 Accompagner les personnes en situation de handicap
14 Permettre d'accéder aux soins pour toutes et tous
15 Protéger face aux aléas de la vie
16 Financer autrement l'économie
17 Soutenir et accompagner les entreprises
18 Démocratiser nos systèmes de production
19 Former et accompagner à l'emploi
20 S'émanciper par le sport
21 Démocratiser la culture
22 Habiter et construire autrement
23 Donner une seconde vie aux objets
24 Mieux produire notre alimentation
25 Favoriser des mobilités durables et inclusives
26 Produire ensemble les énergies de demain
27 **Financer l'ESS : les contributions publiques**
28 **Financer l'ESS : finance solidaire et générosité**
29 **L'ESS au défi du renouvellement générationnel**
30 **Égalité femmes hommes : des plafonds de verre sectoriels malgré une forte féminisation**
32 **L'ESS une économie au service des territoires**
34 **Mieux (re)connaître l'ESS**

RESPONSABLE ÉDITORIAL : Steve Lewis • RÉDACTION : Matthieu Dumoulin, Steve Lewis • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Antoine Détourné • CONCEPTION GRAPHIQUE ET ILLUSTRATION : CLEO studio, Claire Pesqueux

© ESS France, toute reproduction interdite sans autorisation préalable

Édito



Benoît Hamon
Président d'ESS France

Si l'ESS française était un pays, son PIB la situerait dans l'Union européenne entre le Portugal et l'Autriche. Et encore, nous savons combien le PIB peine à capturer l'intégralité de la valeur sociale générée par l'ESS. Longtemps cette économie qui mêle lucrativité nulle ou limitée, démocratie, bénévolat, utilité sociale et écologique, intérêt collectif est restée une terre inconnue des politiques publiques. « Hic sunt dracones[1] » : au-delà des frontières de l'économie conventionnelle, l'orthodoxie ou la paresse désignaient dans l'ESS des modèles entrepreneuriaux un peu bancals et trop « subventionnés » pour ne pas dire un peu louches. En 2025, la Cour des comptes est venue dissiper les doutes et objectiver ce que coûte réellement l'ESS au contribuable. Le résultat est sans appel, quand l'ESS représente plus de 13 % de l'emploi privé, elle ne bénéficie que de 4.4 % des budgets d'intervention de l'Etat.

L'ESS est un atout pour la France à double titre, elle contribue à l'intérêt général et elle est particulièrement frugale. Loin d'être réduite à un « secteur » d'activité, elle est présente partout, elle est l'économie du lien et des territoires, génératrice d'emplois non délocalisables. Les acteurs de l'ESS sont devenus à bien des égards, les garants de la cohésion sociale sur ce kilomètre de l'intérêt général où les Français passent par des EHPAD et des centres de santé mutualistes, des crèches associatives, des clubs de sport et des établissements culturels non lucratifs, des ressourceries, des épiceries ou des bistrots appartenant tous à l'ESS.

Mode d'entreprendre et de développement économique, l'ESS est, par ses réalisations, constitutive de notre contrat social, de l'effectivité de la promesse républicaine. De plus, face à deux certitudes, son action est plus que jamais incontournable.

Le dérèglement climatique est une certitude qui appelle un changement de modèle économique. L'ESS est en action pour plus de tempérance écologique. La transition démographique est une certitude qui appelle une stratégie d'investissement et d'innovation en faveur du soin et de l'autonomie des personnes. L'ESS est en action pour une nation plus inclusive.

La liste de nombreux apports de l'ESS à la société est longue, elle nécessite de dresser un panorama complet, pour mieux apprécier son rôle face aux grands enjeux sociaux, économiques, et environnementaux de notre époque. C'est ce à quoi s'emploie cette publication.

À l'heure où le dérèglement climatique condamne un modèle économique prédateur des grands équilibres naturels, la force de la France réside dans la biodiversité de ses entreprises. Par l'ESS, les Français peuvent développer « l'économie en mieux ».

Bonne lecture.

1 « Ici sont des dragons », formule qui désignait les terres inconnues sur les cartes géographiques du Moyen âge.

L'ESS : une diversité d'acteurs réunis par des principes communs

L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble des entreprises privées organisées collectivement sous la forme d'**associations**, de **coopératives**, de **mutuelles**, de **fondations** et de **sociétés commerciales de l'ESS**. Ce "mode d'entreprendre et de développement" est présent dans tous les secteurs d'activités où il incarne une autre **forme de l'économie présente dans tous les territoires, plus soucieuse des personnes, et plus sobre quant à la pression exercée sur les ressources naturelles.**

La loi du 31 juillet 2014 : le cadre légal de référence de l'économie sociale et solidaire

Depuis 2014, l'ESS française dispose d'un cadre législatif parmi les plus aboutis d'Europe en matière d'ESS. La loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS définit cette économie comme un « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité économique ». La loi définit également un ensemble de principes qui font la singularité de cette forme d'économie :

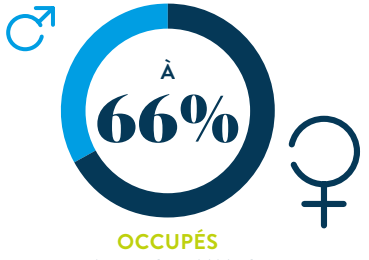
- un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices,
- une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière, des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise,
- une gestion conforme aux principes suivants :
 ◊ *les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise,*
 ◊ *les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées […].*

Ces principes s'expriment dans les organisations historiques de l'ESS : les coopératives, les mutuelles, et les associations, ces dernières étant désormais dans le périmètre de l'ESS sans restriction liée à la présence ou non d'emplois dans la structure.

À ce périmètre s'ajoutent deux nouveaux acteurs : **les fondations et l'entrepreneuriat social prenant la forme de sociétés commerciales** qui appliquent les principes de l'ESS et poursuivent un objectif d'utilité sociale (tel que défini par l'article 2 de la loi ESS).

L'ESS en France, c'est :

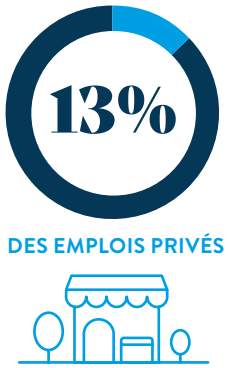
2,68 MILLIONS D'EMPLOIS →



OCCUPÉS PAR DES FEMMES

146 804 ENTREPRISES EMPLOYEUSES

204 137 ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS



DES EMPLOIS PRIVÉS



DE L'ENSEMBLE DES EMPLOIS

L'ESS est présente dans tous les secteurs d'activités

Le poids de l'économie sociale et solidaire dans l'emploi est structurant, voire majoritaire dans certains secteurs :

ACTION SOCIALE



ENSEIGNEMENT



FINANCE ET ASSURANCE



SPORTS ET LOISIRS



ARTS ET SPECTACLES



- ESS
- Hors ESS

L'ESS : UN ANCRAGE TERRITORIAL AU SERVICE DE LA SOUVERAINETÉ

Les enjeux de souveraineté occupent désormais une place centrale dans le débat public. La crise sanitaire a révélé nos vulnérabilités, qu'il s'agisse de notre difficulté à produire des biens essentiels ou de la fragilité de nos chaînes d'approvisionnement. Depuis, les tensions géopolitiques et la fragilisation de notre tissu industriel ont confirmé l'urgence de renforcer la souveraineté économique de la France.

Dans ce contexte, les entreprises de l'ESS disposent d'atouts décisifs grâce à leur nature juridique et économique unique :

- **Une gouvernance démocratique qui sanctuarise le pouvoir local** : le principe « une personne, une voix » garantit que les centres de décision restent ancrés localement. Les orientations stratégiques sont définies par les parties prenantes du projet et non par des investisseurs parfois éloignés. Les projets de l'ESS naissent le plus souvent de l'identification de besoins sociaux locaux : y répondre génère ainsi des emplois non délocalisables.
- **Une propriété protégée et non spéculative** : les entreprises de l'ESS sont des sociétés de personnes et non de capitaux. Leur modèle de propriété empêche leur rachat par des acteurs tiers : une association appartient à ses adhérents, une coopérative est la propriété de ses sociétaires (qui disposent statutairement de la majorité des droits de vote), une mutuelle œuvre exclusivement pour ses membres, dont est issue sa gouvernance, etc.

Par cet ancrage territorial indéfectible, l'ESS offre une garantie durable : la valeur créée est réinvestie dans la pérennité du projet et l'économie locale. En favorisant l'auto-organisation économique des citoyens, l'ESS produit localement et renforce la capacité d'adaptation de l'ensemble du pays pour faire face aux défis sociaux, économiques et environnementaux.

Les associations,

AU COEUR DE L'ENGAGEMENT CITOYEN ET ÉCONOMIQUE

Les associations structurent la vie citoyenne et économique française. Elles organisent des activités dans l'ensemble des secteurs d'activités, mais on les retrouve majoritairement dans des secteurs tels que les arts, le sport et les loisirs ou encore l'action sociale. Les associations sont aussi des structures privilégiées pour organiser l'engagement citoyen et défendre des causes. Elles apparaissent comme une composante déterminante de la cohésion sociale française. Les associations sont représentées à l'échelle nationale par **Le Mouvement associatif.**

1,37
MILLIONS
D'ASSOCIATIONS ACTIVES [1]
DONT PLUS DE 70 000 CRÉÉES
CHAQUE ANNÉE [2]

124
MILLIARDS DE BUDGET
CUMULÉ [3]

22
MILLIONS
DE BÉNÉVOLES [4]

2,1
MILLIONS D'EMPLOIS [5]

77%
DES EMPLOIS
DE L'ESS [6]

1 Prouteau et Tchernonog, le paysage associatif français, 2023 • 2 La France associative en mouvement, Recherches et Solidarités, 2025 • 3 Tchernonog, jurisassociation n°683, 2023 • 4 Prouteau et Tchernonog, le paysage associatif français, 2023 • 5 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 6 Ibid

Les coopératives,

DES CONTRIBUTRICES MAJEURES DE L'ÉCONOMIE

Les coopératives sont des sociétés commerciales dont la gouvernance repose sur un principe démocratique : le pouvoir de décision appartient aux sociétaires (salariés, usagers, commerçants, agriculteurs, artisans) et non à des investisseurs extérieurs. Ces modalités de partage du pouvoir garantissent une souveraineté de décision, orientée vers les besoins du territoire. En privilégiant la pérennité du projet sur la recherche de profit immédiat, elles constituent un moteur de développement économique durable et non délocalisable. Les fédérations nationales et organisations coopératives sont rassemblées au sein du **réseau Coop Fr**, organisation représentative du mouvement coopératif.

23 705
ÉTABLISSEMENTS
COOPÉRATIFS EMPLOYEURS

354 187
EMPLOIS [7] DANS
LES COOPÉRATIVES
(13,2 % DES EMPLOIS DE L'ESS) [8]

344
MILLIARDS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES 2024
POUR L'ENSEMBLE DES GROUPES
COOPÉRATIFS (FILIALES
COMPRISES) [10]

1,1
MILLION DE
SALARIÉS, FILIALES ET
ENTREPRISES ASSOCIÉES
COMPRISES [9]



5,5%
DE L'EMPLOI SALARIÉ
PRIVÉ EN FRANCE

7 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 8 Ibid • 9 Panorama des entreprises coopératives, édition 2026, Coop FR, 2026 • 10 Ibid

Les mutuelles,

POUR ASSURER LES BIENS ET LES PERSONNES ET ACCOMPAGNER LES BESOINS SANITAIRES ET SOCIAUX

Les mutuelles sont des actrices majeures de l'assurance, de l'entraide et de la solidarité en France. À but non-lucratif, les mutuelles disposent d'une gouvernance élue issue de leurs adhérents et sociétaires et ne distribuent pas de dividendes. Les mutuelles de santé sont gestionnaires de près de 3 000 services de soins et d'accompagnements mutualistes. Le mouvement mutualiste est représenté par la **Fédération nationale de la Mutualité française** (FNMF), qui fédère la quasi-totalité des mutuelles de santé et de prévoyance, et par l'**Association des Assureurs Mutualistes** (AAM), qui représente les mutuelles d'assurance de biens et de personnes.

6 697
ÉTABLISSEMENTS
MUTUALISTES EMPLOYEURS [1]

16,6
MILLIARDS D'EUROS
DE PRESTATIONS DE SANTÉ
À LEURS ADHÉRENTS [4]

140 175
EMPLOIS [2]



5%
DES EMPLOIS
DE L'ESS [3]

LES MUTUELLES D'ASSURANCES PÈSENT



51,5%
DU MARCHÉ DE
L'ASSURANCE AUTOMOBILE



43%
DE L'ASSURANCE
DOMMAGE AUX BIENS

1 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 2 Ibid • 3 Ibid • 4 Rapport 2025 sur la situation financière des organismes complémentaires assurant une couverture santé, DREES

Les sociétés commerciales de l'ESS

Créées par la loi de 2014, les sociétés commerciales de l'ESS constituent la "famille" la plus récente de l'ESS. Contrairement aux autres modèles de l'ESS, elles ne se rattachent pas à un régime juridique particulier, mais doivent respecter les grands principes de l'ESS relatifs au partage du pouvoir et à la limitation de la lucrativité et les traduire dans leurs statuts en plus d'être dans l'obligation de poursuivre une activité d'utilité sociale. Elles sont présentes dans tous les secteurs d'activités, mais plus particulièrement dans le soutien aux entreprises, le commerce et l'industrie. Elles sont représentées dans ESS France par le **Mouvement Impact France.**



4 501
SOCIÉTÉS COMMERCIALES
DE L'ESS [5]



39 %
DE SAS



29 %
DE SASU

5 C'est une estimation surévalue le nombre de sociétés commerciales, voir « les sociétés commerciales de l'ESS #1 Premiers éléments statistiques » ESS France, 2025

Les fondations,

LA PHILANTHROPIE ET LA GESTION D'ACTIVITÉS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les fondations sont des organisations majeures de la philanthropie. Elles collectent et distribuent plusieurs milliards d'euros de fonds à des projets d'intérêt général, permettant de consolider le modèle économique et l'indépendance de nombreuses associations. Elles assurent également une gestion non-lucrative de nombreux établissements dans les secteurs hospitaliers, de l'hébergement médico-social ou encore de l'enseignement et de la recherche.

2 555
ÉTABLISSEMENTS DE FONDATIONS EMPLOYEUSES [1]

126 749
EMPLOIS [2]

5%
DES EMPLOIS DE L'ESS [3]

17
MILLIARDS D'EUROS ENGAGÉS POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL [4]

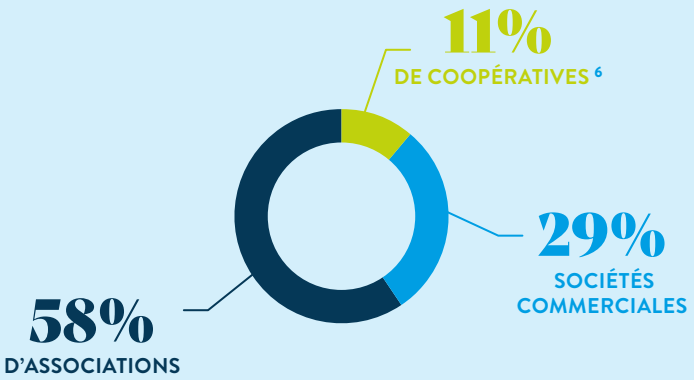
1 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 2 Ibid • 3 Ibid • 4 Baromètre annuel de la philanthropie. Les fondations et fonds de dotation en France, Fondation de France, 2025

L'agrément « Entreprises Solidaires d'Utilité Sociale »

L'agrément ESUS est réservé aux entreprises de l'ESS justifiant d'une activité d'utilité sociale et de règles de gestion supplémentaires concernant par exemple les écarts de rémunération. Cet agrément permet d'accéder à des dispositifs de financement solidaire et à une meilleure visibilité de leurs actions.

2 896
ENTREPRISES DE L'ESS AGRÉÉES ESUS [5]

DONT



5 Liste nationale des agréments « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale » (ESUS) et assimilés, Direction générale du Trésor, 2024, traitement ONESS • 6 Ibid

Ce que l'ESS apporte à la société

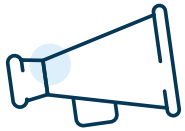
Porter la solidarité

Face aux bouleversements démographiques, écologiques et technologiques, aggravés par la brutalisation du contexte international, la cohésion sociale de la France est mise à rude épreuve. Pour transformer l'ambition de solidarité nationale en réalité concrète, l'État s'appuie sur les entreprises et organisations de l'ESS. Au cœur de l'action sociale, ces structures sont coproductrices de l'intérêt général, elles agissent comme des opératrices de la protection universelle et de solidarité, garantissant l'accès aux droits indépendamment de la situation économique de chacun.

Ces structures ancrées sur le terrain transforment les politiques publiques en services concrets pour les citoyens. Leur rôle est prédominant là où la solidarité est la plus exigeante : elles assurent 93 %[1] de l'aide par le travail[2] et 92 % de l'accueil des enfants en situation de handicap. De l'aide à domicile (55 %) à l'hébergement médico-social (54 %), l'ESS s'impose comme une actrice indispensable de la cohésion nationale. Elles interviennent auprès de tous les publics, même les plus fragilisés : aide aux migrants, hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences ou lutte contre la grande exclusion.

Jadis opérée quasi exclusivement par l'intérêt général, l'action sociale voit aujourd'hui les entreprises à but lucratif progresser dans la petite enfance (53 % de l'emploi) ou l'aide à domicile (39 %). Dans ce contexte, l'ESS fait valoir un argument éthique indépassable : la lucrativité nulle ou limitée garantissant que la recherche de profit ne primera pas sur le soin apporté aux personnes.



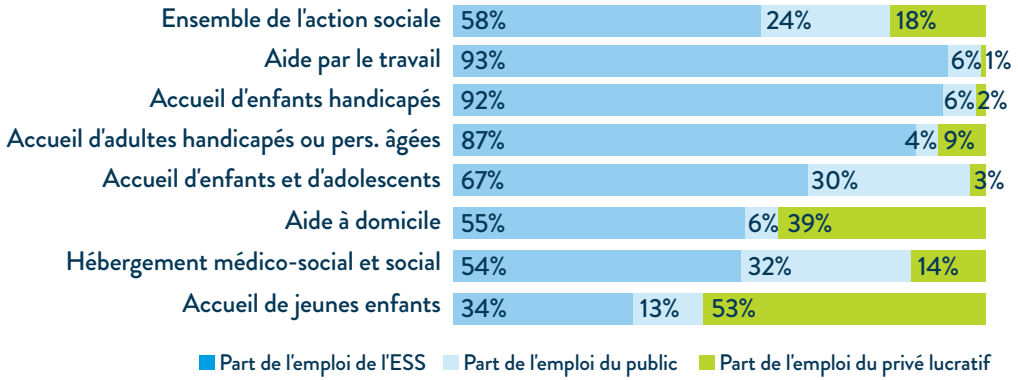


1,06 MILLIONS DE SALARIÉ.E.S
DANS L'ACTION SOCIALE
SOIT



58%
DES EMPLOIS
DU SECTEUR

RÉPARTITION DE L'EMPLOI DANS L'ACTION SOCIALE



***Source** : ONESS d'après Insee Flores 2022*



35 161
ÉTABLISSEMENTS DE L'ACTION SOCIALE RELÈVENT DE L'ESS



35%
DES FRANÇAIS[3]
SE SENTENT EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ EN JANVIER 2024

14 POINTS DE +
QU'EN 2018

1 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 2 L'aide par le travail correspond à l'emploi dans les établissements et services d'aides par le travail (ESAT) qui vise l'insertion socio-professionnelle des adultes en situation de handicap • 3 CREDOC, Observatoire des vulnérabilités, janvier 2024

Réussir la transition de la longévité

En 2040, plus d'un Français sur quatre (26 %) aura plus de 65 ans, contre seulement 17 % en 2010, selon les projections de l'INSEE[1]. Ce vieillissement inéluctable de la population constitue un défi démographique majeur qui nécessite d'adapter les moyens permettant à toutes et tous de vieillir dignement.

Pour y répondre, les entreprises de l'ESS se mobilisent d'abord en amont de la perte d'autonomie. S'appuyant sur un maillage associatif dense, elles déploient des initiatives concrètes pour maintenir le lien social : facilitation de la mobilité, accès au sport, à la culture et création de projets intergénérationnels au cœur du quotidien des aînés.

Quand survient la perte d'autonomie, l'ESS s'impose comme un pilier fondamental du soin, tant en établissement qu'à domicile. Aujourd'hui, 55 % des emplois privés en EHPAD relèvent de l'économie sociale et solidaire[2]. Au-delà des volumes, c'est l'accessibilité financière qui distingue le modèle : à prestations équivalentes, un EHPAD associatif est en moyenne 686 euros moins cher par mois qu'un établissement lucratif[3]. Des enquêtes journalistiques ont de plus mise en évidence les arbitrages qui peuvent être faits au détriment de la dignité des personnes en situation de vulnérabilité dans les entreprises lucratives du secteur de la longévité[4].

Dans l'aide à domicile, où l'ESS porte 57 % des effectifs sectoriels[5], ces entreprises axent davantage leur temps d'intervention sur l'accompagnement des personnes âgées que les entreprises classiques. Elles sont par ailleurs plus implantées en milieu rural que ne le sont les structures à but lucratif puisque la rentabilité est plus difficile à trouver.





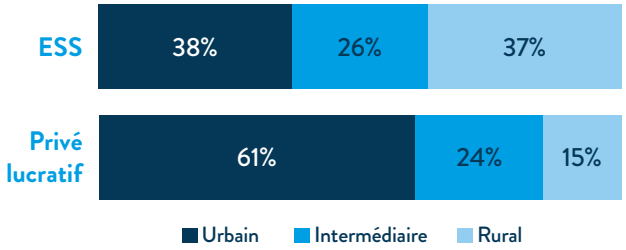
162 832
EMPLOIS DE L'ESS
DANS L'AIDE À DOMICILE [6]

SOIT

59%
DES EMPLOIS PRIVÉS

ET PLUS DE
81%
EN MILIEU RURAL

RÉPARTITION DE L'EMPLOI DANS L'AIDE À DOMICILE SELON LE TYPE DE TERRITOIRE



Source : ONESS d'après Insee Flores 2021

53%
DU TEMPS D'INTERVENTION
DES SERVICES ASSOCIATIFS D'AIDE À LA PERSONNE
CONSACRÉ AUX PERSONNES ÂGÉES

CONTRE SEULEMENT
32%
POUR LES ENTREPRISES CLASSIQUES
(PLUS CENTRÉS SUR L'ENTRETIEN DE LA MAISON ET LE BRICOLAGE)

173 100
RÉSIDENTS DANS LES EHPAD
PUBLICS À BUT NON LUCRATIF [7]

SOIT

58%
DES RÉSIDENTS
DU PARC D'EHPAD PRIVÉ

1 « 68,1 millions d'habitants en 2070 : une population un peu plus nombreuse qu'en 2021 mais plus âgée », Insee Première n°1881, 2021 • 2 ONESS d'après ACOSS URSSAF au quatrième trimestre 2025 • 3 « Les EHPAD les plus chers ne sont pas les meilleurs » Question d'économie de la santé, N° 295, 2024 • 4 « Les fossoyeurs : Révélation sur le système qui maltraite nos aînés », Victor Castanet, Fayard, 2022 • 5 ONESS, d'après Insee Flores 2022 • 6 Ibid

Accompagner la petite enfance

Premier lieu de socialisation hors du cercle familial, l'accueil de la petite enfance est un jalon essentiel du développement de l'enfant. Pour les familles, confier son enfant, souvent après un parcours de recherche éprouvant, exige une forte confiance envers les structures d'accueil. Or, cette confiance a été ébranlée par de récentes enquêtes journalistiques[1], mettant au jour des dérives et des pratiques de maltraitance au sein de grands groupes lucratifs dont les modèles sont guidés par la rentabilité au détriment de la qualité du service rendu aux usagers.

Le secteur de la petite enfance se partage entre accueil individuel et collectif, mais l'ESS est surtout présente parmi les structures collectives. Les acteurs de l'ESS y défendent un modèle axé sur la qualité et la co-construction. En impliquant fortement les familles à travers des modes de gestion participatifs, comme les crèches parentales, ou en animant des relais petite enfance pour accompagner parents et professionnels.

La fracture entre l'ESS et le privé lucratif se traduit de manière flagrante dans les trajectoires de l'emploi. Entre 2010 et 2025, l'ESS concilie une croissance de ses effectifs (+33 %[2]) et une forte revalorisation salariale (+41 %), tandis que l'explosion exponentielle du privé lucratif (+837 %) s'est opérée au détriment des équipes.

Dans les structures lucratives, la stagnation des rémunérations (+17 %, en dessous de l'inflation) se conjugue avec un personnel nettement plus jeune et structurellement moins payé à même catégorie d'âge[3]. Cette politique de bas coûts laisse deviner une précarisation des métiers et un turn-over accéléré, là où l'ESS mise sur la stabilité et la reconnaissance des compétences.



46 211
EMPLOIS
DANS L'ESS [5]

178 000
ENFANTS ACCUEILLIS
DANS LES CRÈCHES DE L'ESS

ET

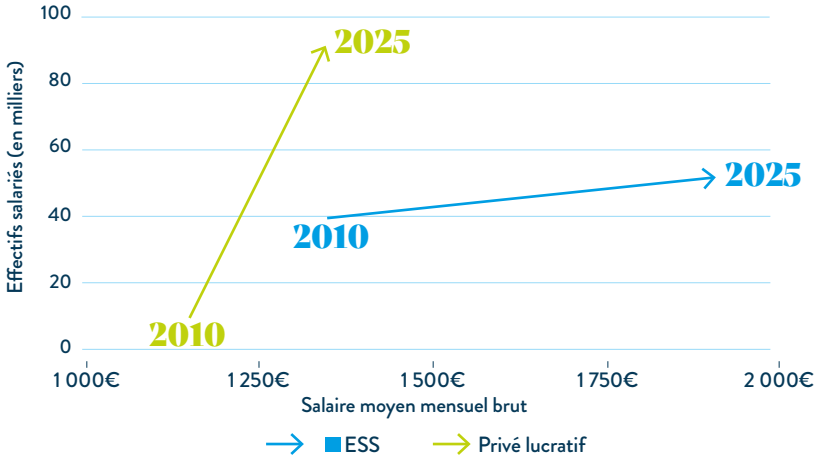
21%
DES PLACES PROPOSÉES
EN CRÈCHE [6]

68%
DES DÉPENSES CONSACRÉES
AUX SALAIRES DANS L'ESS

CONTRE

54%
DANS LE PRIVÉ LUCRATIF [7]

ÉVOLUTION DU SALAIRE ET DES EFFECTIFS DANS LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE



Source : ONESS d'après URSSAF



PLUS DE

4 100

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DE L'ESS, MAJORITAIREMENT DES CRÈCHES ASSOCIATIVES [4]

1 Les ogres, Victor Castanet, Flammarion, 2024 • 2 ONESS d'après URSSAF • 3 ONESS d'après Insee BTS 2023 • 4 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 5 Ibid • 6 Dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), hors micro-crèche PAJE. Données présentées lors de la cellule de liaison et d'accompagnement du 26/03/2026 • 7 ONESS d'après Insee Flores 2022

Accompagner les personnes en situation de handicap



La France compte, selon la définition retenue, entre 4,7 et 17,2 millions de personnes de plus de 5 ans en situation de handicap[1]. L'ESS a été le cadre d'auto-organisation et de mobilisation des personnes en situation de handicap et de leur famille pour faire reconnaître leurs droits, lutter contre les discriminations et orienter la recherche et les pratiques de soins.

Les handicaps, de nature très différente (moteur, sensoriel, mental), nécessitent des réponses adaptées qui sont très majoritairement portées par des entreprises de l'ESS[2]. L'accueil d'enfants et d'adultes en situation de handicap est assuré par un maillage territorial de 2 174 établissements. Dans ces structures, l'emploi est concentré dans les établissements de petite taille, plus de 65% des emplois se situent dans des entreprises de moins de 49 salariés.

La politique publique du handicap comporte, en plus de l'accueil, un volet visant à favoriser l'exercice d'une activité professionnelle pour les personnes en situation de handicap. C'est le secteur du travail protégé et adapté (STPA) qui comprend principalement les établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) et les entreprises adaptées (EA). Le STPA organise des activités de logistique, d'entretiens des espaces verts, de nettoyage et de production industrielle dans une logique de sous-traitance, leur clientèle étant composée à 65 % d'entreprises privées[3].

Comme l'illustre le graphique, les ESAT sont de grandes tailles : près de 90 % des travailleurs des ESAT évoluent dans des structures de plus de 50 salariés, et l'on compte même 59 ESAT de plus de 250 salariés.

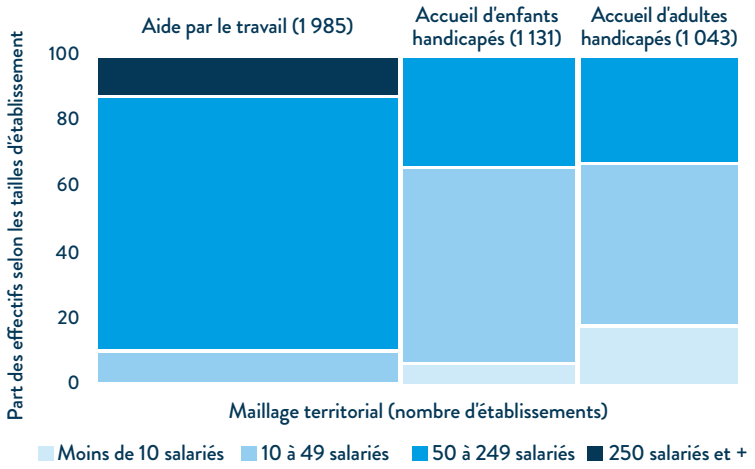
40 297
PROFESSIONNELS DE L'ESS DANS L'ACCUEIL SANS HÉBERGEMENT DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

90%
DES EFFECTIFS DU SECTEUR [4]
↓ FONT VIVRE

2 174
ÉTABLISSEMENTS
2 034 ASSOCIATIONS
111 FONDATIONS • 28 MUTUELLES

172 000
PROFESSIONNELS EN SITUATION DE HANDICAP [5] EMPLOYÉS DANS LE STPA

MAILLAGE DES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES HANDICAPÉES SELON LEUR TAILLE ET LEUR VOCATION



***Source** : ONESS d'après Insee Flores 2022*

1 Le handicap en chiffres, édition 2024, DRESS • 2 p.10 Porter la solidarité • 3 L'observatoire des achats inclusifs, 6ème édition, hosmoz • 4 ONESS d'après Insee Florès 2022 • 5 Ibid

Permettre d'accéder aux soins pour toutes et tous

Vieillissement de la population[1], progrès médicaux et accentuation des pathologies environnementales augmentent la demande de soins en France. Face aux tensions humaines et matérielles du système sanitaire, l'ESS s'impose comme un acteur structurant de l'accès aux soins et de la réduction des inégalités de santé, mobilisant plus de 200 000 salariés[2].

Les activités hospitalières concentrent le cœur de ces effectifs avec plus de 140 000 salariés[3], portés majoritairement par les associations et les fondations. L'ESS y déploie des expertises spécifiques, notamment dans les services médicaux et de réadaptation où elle gère plus de 53 % de ses lits[4]. Elle affirme aussi sa singularité dans les unités de soins de longue durée, augmentant sa capacité de 7 % entre 2013 et 2023 face au recul de l'offre publique, tout en assurant plus de la moitié des journées d'hospitalisation à domicile[5].

Les activités d'infirmiers regroupent plus de 18 000 salariés et sont majoritairement associatives, un dynamisme porté par les services de soins infirmiers à domicile où l'ESS prend historiquement en charge plus des deux tiers des bénéficiaires, aux côtés du secteur public[6].

L'ESS anime aussi une offre de médecine de ville diversifiée en médecine générale, spécialisée et dentaire (plus de 54 000 salariés) essentiellement associative avec une présence historique des centres mutualistes pour le dentaire.



L'ESS REPRÉSENTE

216 600

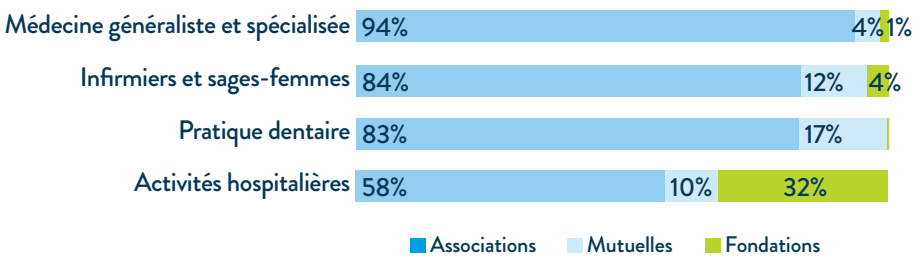
EMPLOIS DANS LE SECTEUR SANITAIRE [7]

SOIT

12,1%

DES EFFECTIFS DU SECTEUR [8]

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR FAMILLE DE L'ESS DANS LA SANTÉ



Source : ONESS d'Après ACOSS URSSAF

5 845

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES RELÈVENT DE L'ESS [10]

LE SECTEUR PRIVÉ NON LUCRATIF REPRÉSENTE

53 819

LITS D'HÔPITAUX EN 2023 [9]

SOIT

14,6%

DES LITS D'HÔPITAUX FRANÇAIS

1 CF p.11 « Réussir la transition de la longévité » • 2 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 3 ONESS d'après ACOSS URSSAF • 4 « Les établissements de santé en 2023 », « Les capacités d'accueil en hospitalisation complète et partielle », DREES, 2025 • 5 « Les établissements de santé en 2023 », « Les établissements d'hospitalisation à domicile », DREES, 2025 • 6 « Les services de soins infirmiers à domicile en 2008 », DREES, 2010. Nous manquons de données récentes, particulièrement dans un contexte de réforme profonde du secteur de l'aide et du soin à domicile. • 7 ONESS d'après ACOSS URSSAF 2025 • 8 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 9 Ibid • 10 Ibid

Protéger face aux aléas de la vie



Héritières d'une longue tradition de solidarité ayant préfiguré la Sécurité sociale, les mutuelles sont des acteurs indispensables de la protection couvrant 35,1 millions de sociétaires en santé[1] et 53,1 millions en assurance de biens[2]. Ce modèle se distingue de leurs concurrents par une gouvernance démocratique « une personne, une voix » et l'absence d'actionnaire à rémunérer. Leur gestion désintéressée permet de limiter le reste à charge qui est ainsi un des plus faibles d'Europe[3].

Les mutuelles s'affirment aussi comme des opérateurs de terrain dispensant des soins. Elles emploient plus de 23 000 professionnels dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale, gérant un réseau dense d'établissements de soins et d'accompagnement.

Cet engagement global se prolonge dans la prévention. En 2023, plus de 26 500 actions de prévention visant à améliorer l'état de santé des adhérents et à retarder la survenance ou l'aggravation des maladies[4] ont été déployées.



84 956
EMPLOIS DANS LES MUTUELLES D'ASSURANCE ET DE SANTÉ [5]

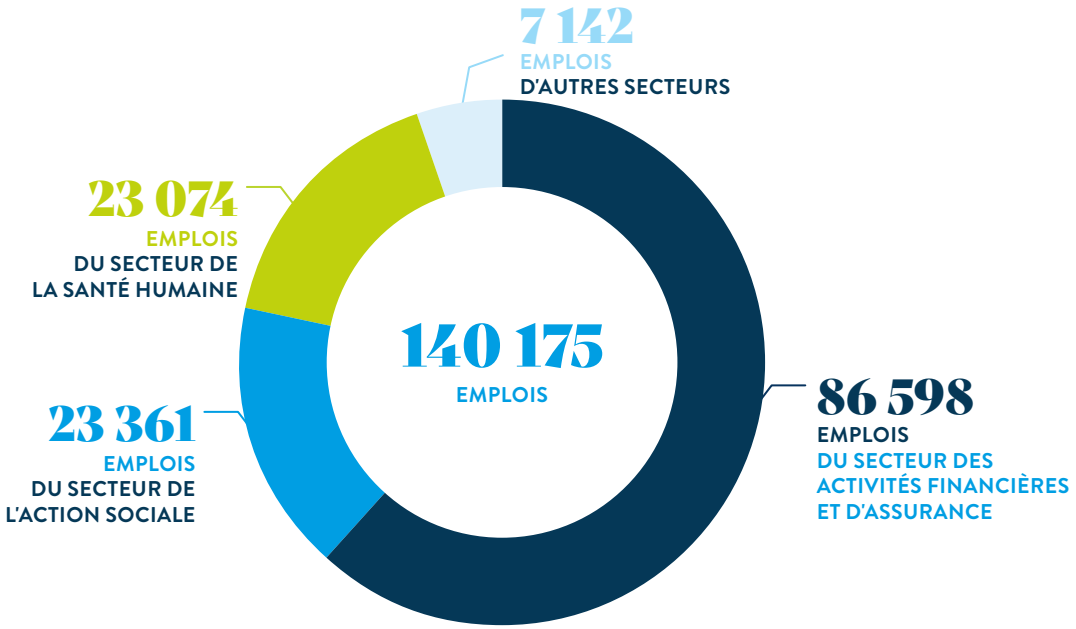
3 980
ÉTABLISSEMENTS MUTUALISTES [6]





48%
DES EMPLOIS PRIVÉS DU SECTEUR DES ASSURANCES RELÈVENT DE L'ESS [7]

LES EMPLOIS MUTUALISTES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



***Source** : ONESS d'après Insee Flores 2022*

*1 La mutualité française en chiffres, la mutualité française, 2025 • 2 Association des Assureurs Mutualistes, « Rapport annuel 2024 », 2025 • 3 Les dépenses de santé en 2024, édition 2025, DREES, 2025 • 4 +8.1 % en moyenne pour les cotisations des mutuelles : une augmentation qui suit l'évolution globale des dépenses de santé, La mutualité française, 2023 • 5 ONESS d'après Insee Flores 2022 * hors services de soins et d'accompagnement mutualistes • 6 Ibid • 7 Ibid*

Financer autrement l'économie

Le nombre d'agences bancaires françaises est passé de 39 707 à 36 411 entre 2020 et 2025[1]. La France affiche pourtant un tissu bancaire plus dense que ses voisins européens, ce maillage tient en partie aux acteurs bancaires de l'ESS : les banques mutualistes et coopératives.[2]

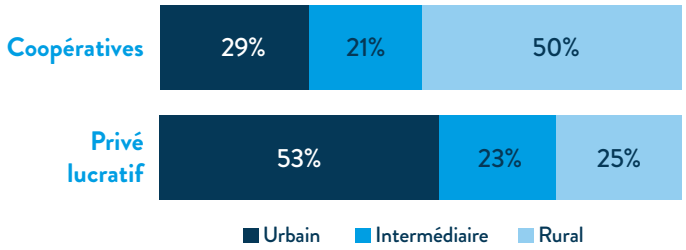
Se structurant autour d'un réseau décentralisé de caisses régionales qui fédèrent 4 294 caisses locales, essentiellement sous forme coopératives, les banques de l'ESS se distinguent des autres groupes bancaires par leur forte implantation, en particulier dans la ruralité (cf graphique). Ces caisses coopératives régionales sont des banques de plein exercice prenant leurs propres décisions.

Dirigées par leurs clients-sociétaires, elles représentent en France une part de marché sur les dépôts de 64,6% et sur les prêts de 63,4%.[3]

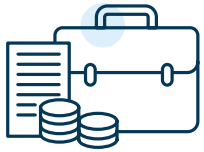
Outre les outils de financement traditionnels qu'ils proposent, ces réseaux bancaires coopératifs (Caisse d'Epargne, Banque Populaire, Crédit Mutuel, Crédit Coopératif et Crédit Agricole) ont conclu des partenariats avec les financeurs spécialisés de l'ESS (Institut de développement de l'économie sociale, France Active, etc.). Ils participent également à des fonds d'investissements solidaires (Fiso 2, InvESS Île-de-France, etc.).



PARTS DES SIÈGES SOCIAUX COOPÉRATIFS ET DU PRIVÉ LUCRATIF DANS LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE SELON LE TYPE DE TERRITOIRE



***Source** : ONESS d'après Insee Flores 2021*



183 535

EMPLOIS
DANS LES BANQUES MUTUALISTES ET COOPÉRATIVES [4]
(347 105 avec leurs filiales) [5]



80,7

MILLIARDS D'EUROS
DE PRODUIT NET BANCAIRE [6]



19 916

AGENCES [7]



31

MILLIONS DE
CLIENTS-SOCIÉTAIRES [8]

1 Infostat Marketing pour Les Echos dans « Restera-t-il des agences bancaires en 2030 ? », Les Echos, 2 juin 2025 • 2 « Banques en ligne : un choc à venir pour l'emploi dans le secteur bancaire français », Les Echos, 5 mai 2026 • 3 Cooperative banking in Europe, European Association of Co-operative Banks (EACB), 2025 • 4 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 5 Coop Fr, « Panorama des entreprises coopératives », édition 2026 • 6 ibid • 7 ibid • 8 ibid

Soutenir et accompagner les entreprises



L'essor du micro-entrepreneuriat, dont le nombre de créations annuelles a été multiplié par 2,4 entre 2017 et 2025[1], accompagne une transformation des modèles d'activité, notamment portée par le développement des plateformes numériques et des logiques d'externalisation. Face à cette tendance à l'individualisation des statuts professionnels, l'ESS réaffirme la pertinence d'une voie résolument ancrée dans une approche collective.

L'ESS dispose d'un riche écosystème de structures portant des dispositifs d'accompagnements des modèles collectifs d'entreprises (associations et coopératives), de l'émergence jusqu'au changement d'échelle (France Active, Dispositif Local d'Accompagnement, incubateurs et accélérateurs).

De plus, l'ESS a fait émerger des dispositifs qui permettent d'inscrire des projets entrepreneuriaux dans un cadre collectif (Coopératives d'Activités et d'Emplois), permettant d'exercer une activité entrepreneuriale, même individuelle, dans un cadre collectif, bénéficiant ainsi de services mutualisés et de l'inscription dans le régime salarial.

L'ESS est également présente dans les activités de services aux entreprises (5,9 % des emplois). Elle se distingue surtout par ses manières de faire, en recourant par exemple à l'insertion par l'activité économique, et sa structure d'emploi davantage concentrée dans les PME que le privé lucratif.

197 297
EMPLOIS DU SOUTIEN AUX ENTREPRISES RELÈVENT DE L'ESS[2]

SOIT → **5,9%** DES EMPLOIS DU SECTEUR[3]

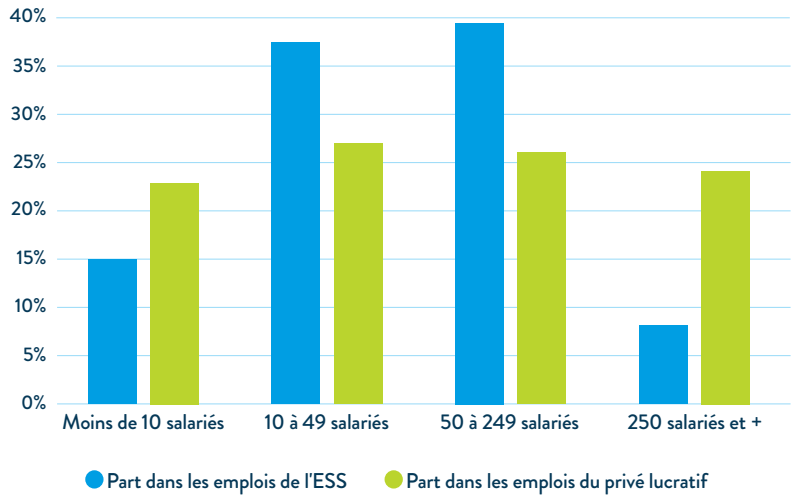
163
COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI

PLUS DE **71 000** STRUCTURES ACCOMPAGNÉES PAR LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA) DEPUIS SA CRÉATION[4]

SOIT → **860 000** EMPLOIS[5]

EMPLOYANT **11 469** ENTREPRENEURS[6]

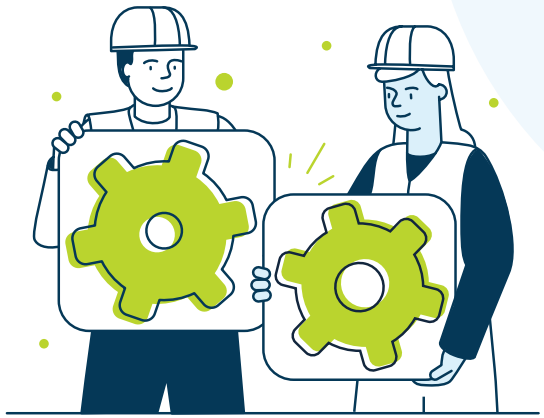
RÉPARTITION DE L'EMPLOI DANS LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES SELON LA TAILLE D'ÉTABLISSEMENT ENTRE ESS ET PRIVÉ HORS ESS



Source : ONESS d'après Insee Flores 2022

1 Les créations d'entreprises en 2025. Insee Première, 2026 • 2 ONESS d'après Insee Flores 2022. • 3 Ibid • 4 Le DLA, Dispositif local d'accompagnement de l'ESS, Avise • 5 Ibid • 6 CAE en France : les chiffres clés, les scop CAE

Démocratiser nos systèmes de production



La souveraineté industrielle s'impose comme un enjeu stratégique. Mise en lumière par la pénurie de masques pendant la crise du COVID-19, elle reste au cœur des préoccupations avec les annonces régulières de fermetures d'usines sur le territoire et par l'inflation sur les produits importés, exacerbée par les tensions géopolitiques actuelles. Bien que l'emploi de l'ESS dans l'industrie représente une part limitée (0,7 % de l'emploi industriel total), il se distingue par une forte concentration dans les PME (80 % contre 55 % dans le privé lucratif).

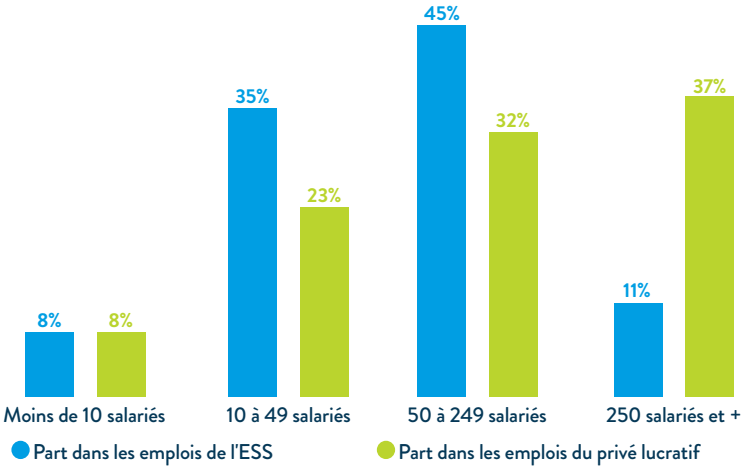
Les spécificités de l'ESS en font un outil précieux pour regagner en souveraineté industrielle. Qu'il s'agisse de coopératives (12759 emplois dans la métallurgie, l'électronique, le textile, la transformation de bois et de papiers) ou d'associations (5383 emplois, notamment dans la gestion des déchets), les décisions sont prises par une gouvernance démocratique locale. Ce qui permet de lutter contre les délocalisations de la production en privilégiant la logique territoriale plutôt qu'actionnariale.

Enfin, le modèle coopératif en particulier s'affirme comme un outil de pérennité du tissu industriel. Au-delà du sauvetage d'entreprises en difficulté (comme l'illustrent Fontanille ou Bergère de France pour prendre des exemples des filières textiles), la reprise en SCOP par les salariés constitue une solution de transmission prometteuse dans un contexte où un quart des dirigeants de PME et ETI ont plus de 60 ans[1].

L'ESS INDUSTRIELLE
REPRÉSENTE
18 597
EMPLOIS[2]

369
SCOP ET SCIC[3]
QUI REPRÉSENTENT
↓
2
MILLIARDS D'EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES[4]

RÉPARTITION DE L'EMPLOI INDUSTRIEL SELON LA TAILLE D'ÉTABLISSEMENT ENTRE ESSET PRIVÉ HORS ESS



Source : ONESS d'après Insee Flores 2022 (hors industrie agro-alimentaire)

1 La cession-transmission des entreprises en France, Les Carnets de L'Observatoire BPCE, 2019 • 2 ONESS d'après Insee Flores 2022 (hors industrie agro-alimentaire) • 3 https://www.industrie.coop/ [dernière consultation : avril 2026] • 4 Fédération des Scop et des Scic de l'Industrie, février 2024

Former et accompagner à l'emploi

Le monde du travail est marqué par une accélération de l'obsolescence des compétences, faisant de la formation et l'accompagnement vers l'emploi des enjeux majeurs. Au-delà de la rémunération, le travail demeure le socle de l'accès aux droits sociaux (protection sociale, prestations, etc.) et de l'inclusion. Face à ces défis, l'ESS affirme sa singularité en conciliant transmission des savoirs et sécurisation des parcours professionnels.

L'ESS est un acteur de poids de la formation continue, s'appuyant sur un réseau de 3352 organisations (plus de 3000 associations et de 300 coopératives). Si ce secteur est majoritairement structuré par le secteur lucratif (48 % des emplois), l'ESS y maintient une présence stratégique en portant près d'un quart des emplois du secteur (24 %).

L'ESS ne se contente pas de former, elle fait de l'entreprise elle-même un lieu d'inclusion socio-professionnelle. Via l'Insertion par l'Activité Économique (IAE), elle propose un tremplin vers l'emploi ordinaire pour les personnes en étant les plus éloignées (chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RSA, jeunes en difficulté). Ainsi, 6 mois après leur sortie des dispositifs de l'IAE, 45 % des salariés sont en emploi et 7 % en formation[1]. Le Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA) garantit lui un cadre d'exercice digne et sécurisé pour les travailleurs en situation de handicap.

L'ESS innove également avec l'expérimentation Territoires contre le chômage de longue durée (ETCLD). Déployée dans 85 territoires, cette démarche inverse la logique traditionnelle : elle crée des activités utiles à partir des compétences des personnes privées d'emploi. Ces dispositifs permettent de préfigurer un droit à l'emploi ambitieux.



L'ESS REPRÉSENTE

3 352

ÉTABLISSEMENTS DE L'ESS DANS LA FORMATION CONTINUE [2]

CES ÉTABLISSEMENTS EMPLOIENT

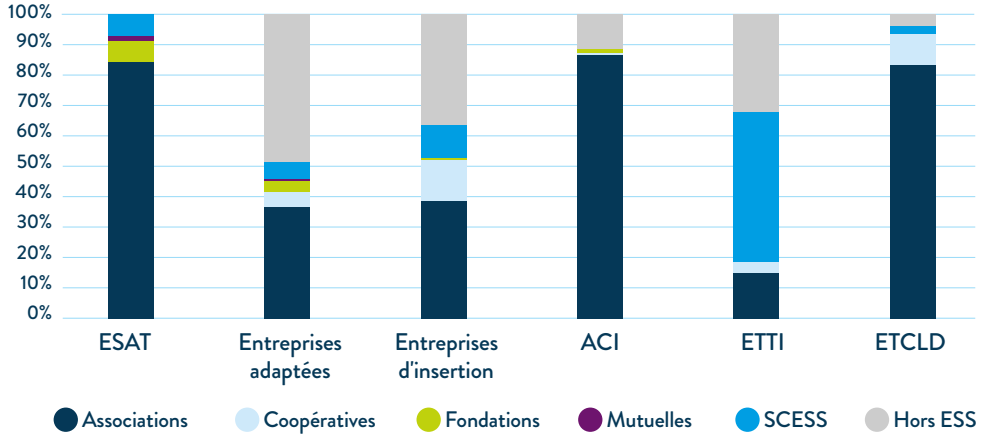
42 535

PERSONNES

142 300

SALARIÉS DANS LES STRUCTURES DE L'IAE EN 2023 [3]

PART DES DIFFÉRENTES FAMILLES DE L'ESS DANS LES DISPOSITIFS D'INCLUSION



***Source** : ONESS d'après data·inclusion*

1 Quelle situation professionnelle après un parcours en insertion par l'activité économique ?, Dares Analyses, 2024 • 2 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 3 L'insertion par l'activité économique en 2023, DARES, février 2025

S'émanciper par le sport



Le sport est un facteur de santé important ainsi qu'un vecteur quotidien de cohésion sociale. Historiquement structuré autour du mouvement associatif et fédéral, il s'appuie sur l'ESS pour faire de la pratique sportive un levier de sociabilité, d'émancipation et de citoyenneté.

L'ESS constitue la colonne vertébrale de l'économie sportive : avec 30 783 structures employeuses (soit 77 % du total), elle porte 111 824 postes, représentant 65,5 % des emplois du secteur[1]. Ces professionnels ne se contentent pas d'encadrer une pratique, ils animent le quotidien des territoires et oeuvrent pour un accès du plus grand nombre au sport, encore trop inégalement pratiqué parmi la population. Ce maillage repose sur 119 fédérations nationales agréées qui fédèrent 15,4 millions de licenciés, érigeant ainsi le club local en un foyer d'engagement citoyen et en un socle fondamental de la cohésion sociale.

La vitalité de ce modèle repose sur une mobilisation citoyenne unique en France. Le sport est le premier secteur d'activité bénévole, concentrant 31 % du volume total national[2] (en équivalent temps plein). Cet engagement se manifeste notamment au sein de 260 600 associations qui fonctionnent sans aucun salarié[3] ce qui fait du bénévolat sportif un moteur indispensable de la solidarité de proximité.

111 824
EMPLOIS DE L'ESS DANS LE SPORT

SOIT

65,5%
DES EMPLOIS DU SECTEUR [4]

15,4
MILLIONS DE LICENCES ACCORDÉES PAR LES

119
FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES [5]

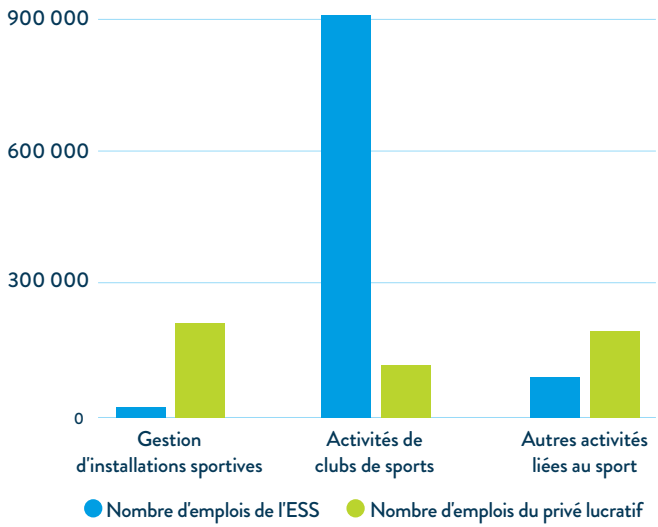
152 000
CLUBS SPORTIFS [6]

24%
DES ASSOCIATIONS SONT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES [7]

LE BÉNÉVOLAT SPORTIF ASSOCIATIF REPRÉSENTE **300** MILLIONS D'HEURES

SOIT → **180 000** EMPLOIS À TEMPS PLEIN[8]

NOMBRE D'EMPLOIS DANS L'ESS ET LE PRIVÉ LUCRATIF DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS DU SPORT



Source : ONESS, d'après Urssaf 4ème trimestre 2025

1 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 2 « Les chiffres clés de la vie associative 2023 », INJEP, 2023 • 3 INJEP, "Les chiffres clés du sport 2023, 2023 • 4 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 5 INJEP, "Les chiffres clés du sport 2023, 2023 • 6 INJEP, "Les chiffres clés du sport 2023, 2023 • 7 V. TCHERNONOG V., L. PROUTEAU, Le paysage associatif français, mesures et évolutions, Juris éditions (hors-série), Dalloz, 2023 • 8 NJEP, "Les chiffres clés du sport 2023, 2023

Démocratiser la culture

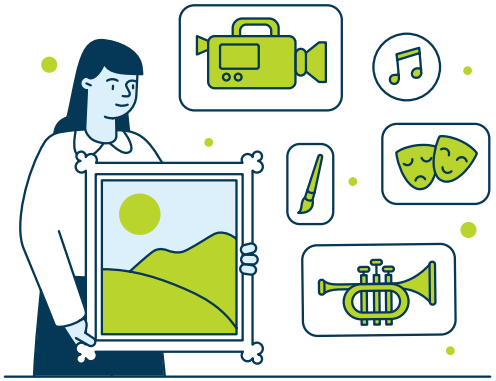
Les pratiques culturelles font partie intégrante de la citoyenneté. L'ESS s'y distingue par une approche inclusive, articulant diffusion des œuvres et éducation à la culture. 74 % des associations culturelles employeuses mettent en œuvre une fonction d'éducation, dépassant largement le socle des 29 % dont c'est l'activité principale.[1]

Cette mission éducative irrigue l'ensemble de la filière, mais elle prend une résonance particulière dans le spectacle vivant : il concentre 67 % des associations culturelles employeuses (cf. graphique). Avec 33 546 emplois, l'ESS s'y impose comme un acteur incontournable, faisant quasiment jeu égal avec le privé lucratif (44 % des effectifs contre 47 %).[2]

Au-delà de la scène, l'ESS structure aussi les autres champs de la culture. Elle est le cadre de création artistique de 622 ateliers et collectifs d'artistes plasticiens, représentant 44 % des établissements de cette catégorie.

Dans le champ de la gestion de salles de spectacles (théâtres, salles de concert, etc.), l'ESS s'affirme comme le premier employeur avec 687 établissements portant 6 768 emplois.

Enfin, l'ESS contribue à la préservation et à la valorisation du patrimoine via 5 593 emplois dans les associations et fondations gestionnaires de sites historiques, de musées ou de réserves naturelles.[3]



287 700
ASSOCIATIONS CULTURELLES [4]

23 029
STRUCTURES CULTURELLES EMPLOYEUSES DE L'ESS [5]

47 086
EMPLOIS [6]

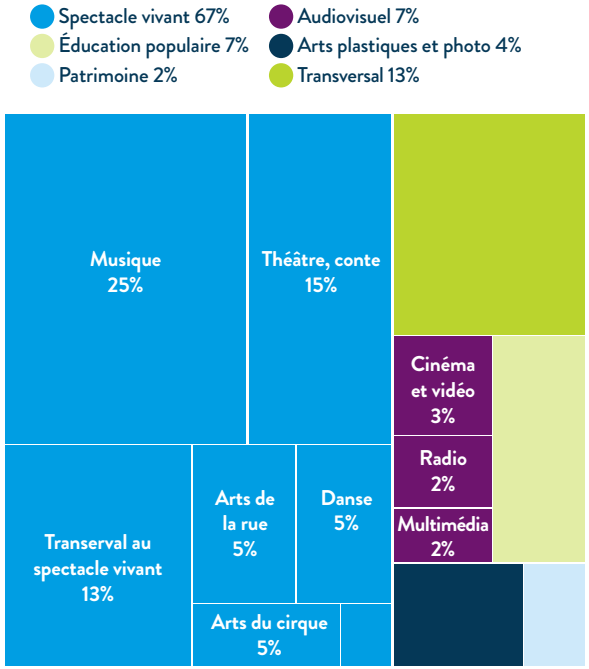
SOIT → **34%** DE L'EMPLOI DU SECTEUR [7]

76 % DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE LA CULTURE FONT PARTIE DE L'ESS [8]

95 % DES EMPLOIS DE L'ESS DE LA CULTURE SONT ASSOCIATIFS [9]

49 % DES DIFFUSEURS DE SPECTACLES DE MUSIQUES ACTUELLES ET DE VARIÉTÉS SONT DES ASSOCIATIONS [10]

RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS CULTURELLES EMPLOYEUSES SELON LE DOMAINE CULTUREL



***Source** : Opale, « Les associations culturelles employeuses en France », décembre 2025*

1 Opale, « Les associations culturelles employeuses en France », décembre 2025 • 2 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 3 Ibid. • 4 V. Tchernonog, L. Prouteau, Le paysage associatif français : mesures et évolutions, Dalloz-Juris Associations, 2023 • 5 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 6 Ibid. • 7 Ibid. • 8 Ibid. • 9 Ibid. • 10 Centre National de la Musique, La Diffusion Live - Spectacles de musiques actuelles et de variétés, 2024

Habiter et construire autrement

Les dépenses liées au logement constituent de loin le premier poste de dépenses des ménages (27,3 % de leur budget en 2023[1]). Au-delà de son rôle économique et social structurant, le secteur du bâtiment fait face à des défis écologiques : il génère environ 42 millions de tonnes de déchets par an[2] et s'avère responsable, sur l'ensemble de son cycle de vie, de 25 % des émissions de gaz à effet de serre nationales[3].

L'ESS se positionne dans la filière au croisement de ces enjeux sociaux et environnementaux. Elle s'illustre d'abord dans le logement social à travers des acteurs majeurs comme les coopératives HLM. En gérant plus de 200 000 logements, ces structures favorisent des parcours d'accession sécurisée à la propriété pour les ménages modestes, tout en garantissant une gouvernance démocratique.

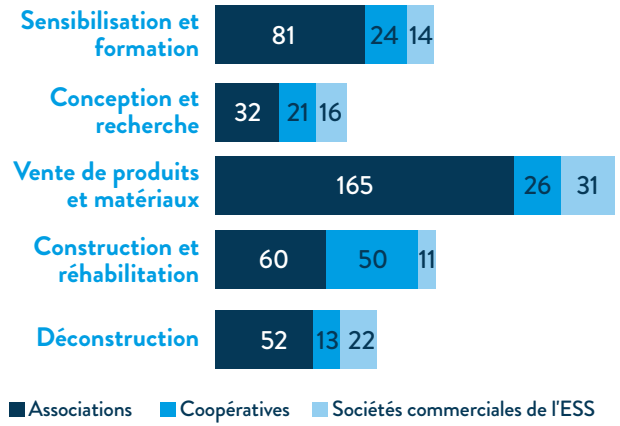
L'ESS est aussi ancrée historiquement dans la construction, fruit des liens anciens entre le mouvement coopératif et l'artisanat. Aujourd'hui, l'essor des pratiques d'écoconstruction stimule l'émergence de nouvelles dynamiques, tant coopératives qu'associatives. En parallèle, des acteurs (principalement associatifs) accompagnent les particuliers dans l'autoconstruction et l'auto-réhabilitation de leur habitat. Ces structures proposent en outre un suivi global des problématiques liées au logement, de l'accès aux droits à la lutte contre la précarité énergétique.

Enfin, pionnière historique du réemploi dans le bâtiment, l'ESS continue de déployer et de structurer ses activités sur l'intégralité de la chaîne de valeur, depuis le diagnostic jusqu'à la déconstruction sélective des ouvrages.



161
COOPÉRATIVES HLM
REGROUPANT
110 000
COOPÉRATEURS GÉRANT
+ DE
204 000
LOGEMENTS FAMILIAUX
ET EN AYANT PRODUIT
6 887[5]

LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ESS DU BÂTIMENT DURABLE



***Source** : Données carteco-ess.org*

850
ÉTABLISSEMENTS
+
15 176
EMPLOIS DE L'ESS
DANS LA CONSTRUCTION [4]



445
STRUCTURES DE L'ESS
DU BÂTIMENT DURABLE [6]

1 France, portrait social, édition 2024, Insee, 2024 • 2 Etude de préfiguration de la filière REP PMCB, Ademe, 2021 • 3 Feuille de route décarbonation du cycle de vie du bâtiment, proposition de la filière, annexe 3, ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, 2023 • 4 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 5 Les Coop' HLM, rapport d'activité 2025, 2025 • 6 https://carteco-ess.org

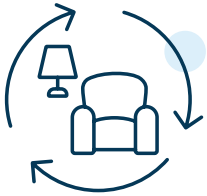
Donner une seconde vie aux objets

Face aux enjeux écologiques et sociaux liés à la gestion des déchets, les structures de l'ESS font figure de pionnières. Depuis plusieurs décennies, elles déploient des écosystèmes assurant collecte, tri, remise en état et revente solidaire d'objets variés (textiles, équipements électriques et électroniques, ameublement, jouets…). Fondé sur un traitement individualisé de chaque objet collecté, ce travail minutieux prolonge la durée de vie des biens et limite l'impact écologique de nos modes de consommation.

Le réemploi mis en œuvre par les entreprises de l'ESS est aussi un puissant levier pour les emplois locaux, estimés à 40 000[1], et d'insertion professionnelle. Ses effets positifs se prolongent d'ailleurs au-delà de l'insertion par l'activité économique : ces structures fournissent des biens à bas prix, font vivre des lieux de sociabilité ancrés dans les territoires et mènent souvent des actions de sensibilisation, pour activer le levier le plus efficace de réduction des déchets : ne pas les produire.

Pour soutenir ces activités, la loi AGEC a instauré en 2020 un fonds réemploi, réservé aux structures de l'ESS et financé par les filières à responsabilité élargie du producteur (REP). C'est une reconnaissance de leur rôle. Sa gouvernance reste toutefois confiée aux éco-organismes, pilotés par les metteurs sur le marché, qui en définissent seuls les critères et les modalités d'attribution : les structures de l'ESS y sont bénéficiaires, sans voix délibérative. Alors qu'elles portent l'essentiel de l'activité de réemploi, leur pleine association à la gouvernance de ces fonds permettrait d'en ajuster les orientations au plus près des réalités de terrain, et de conforter un modèle dont l'utilité écologique et sociale n'est plus à démontrer.





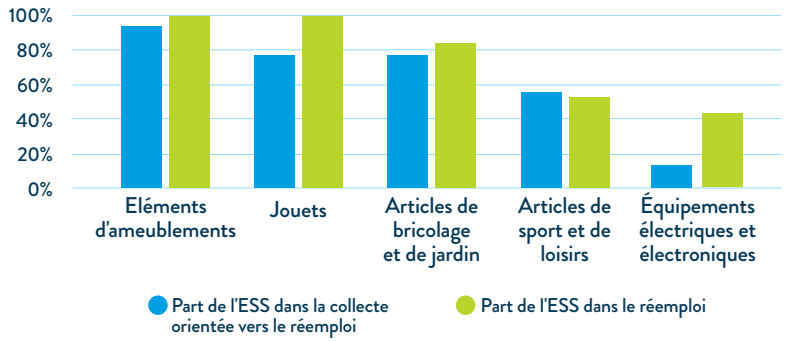
3 000
STRUCTURES DE L'ESS DU RÉEMPLOI [2]

+ DE 40 000
EMPLOIS [3]

700 000
TONNES COLLECTÉES
DONT
300 000
TONNES RÉEMPLOYÉES [4]

750
MILLIONS D'€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES [5]

LE POIDS DE L'ESS DANS LE RÉEMPLOI VARIE SELON LES FILIÈRES REP (2024)



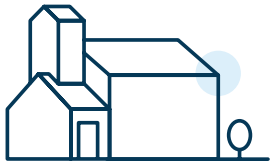
Source : ONESS d'après les données de l'observatoire du réemploi et de la réutilisation [6]

1 D'après l'union du réemploi solidaire • 2 Ibid • 3 Ibid • 4 Ibid • 5 Ibid • 6 https://observatoire-reemploi-reutilisation.ademe.fr/produits

Mieux produire notre alimentation

L'agriculture fait face à des défis majeurs : souveraineté alimentaire, juste revenu des producteurs, accès au foncier et vulnérabilité face à l'urgence écologique. Pour y répondre, l'ESS joue un rôle structurel historique. Nées au XIXe siècle, les coopératives agricoles restent l'outil privilégié pour mutualiser les achats et les circuits de commercialisation. La France en compte plus de 2 000, fédérant plus de 75 % des agriculteurs. Les coopératives agricoles sont aussi des acteurs importants des industries agroalimentaire, les grands groupes coopératifs intégrant désormais les activités de transformation. Ce modèle de partage se décline aussi via 10 400 Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA), qui permettent d'amortir collectivement le coût des machines agricoles.

En plus de ce rôle de structure, l'ESS favorise des pratiques socialement et écologiquement ambitieuse sur le terrain, comme l'illustrent les Associations pour le maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP). En s'insérant dans ces associations de distribution de produits agricoles biologiques, les agriculteurs créent des circuits directs avec les consommateurs. Ce lien étroit leur permet de garantir leur revenu indépendamment des aléas de production, s'attaquant ainsi simultanément aux problématiques économiques et écologiques du secteur. Enfin, pour faciliter l'accès à la terre, des mouvements citoyens s'organisent autour de foncières solidaires comme Terre de Liens. Ils mobilisent l'épargne citoyenne pour acquérir des terrains et y installer de nouveaux exploitants rencontrant des difficultés pour accéder aux fonciers agricoles engagés dans l'agriculture biologique.



+ DE

2 000

COOPÉRATIVES AGRICOLES
QUI REGROUPENT

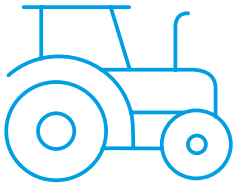


75 %

DES AGRICULTEURS [1]

10 400

COOPÉRATIVES
D'UTILISATION
DU MATÉRIEL AGRICOLE





12 750

HECTARES AGRICOLES
PRÉSERVÉS PAR TERRES DE
LIEN POUR L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE [2]

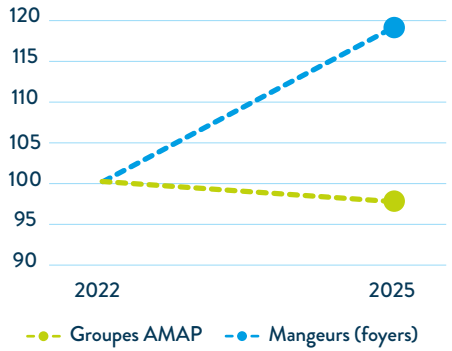




2 300

AMAP QUI REGROUPENT
4 800 PAYSANS [3]

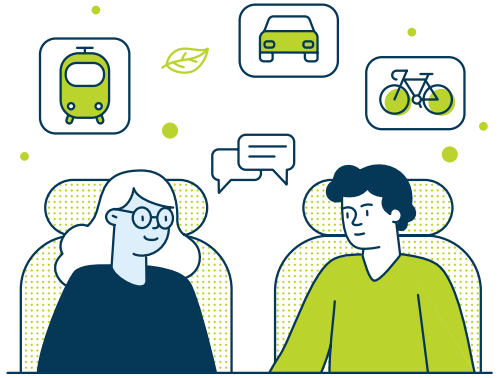
LES AMAP NOURRISSENT PLUS DE FOYERS MALGRÉ UNE LÉGÈRE BAISSE DE LEUR NOMBRE



Source *: ONESS d'après les données du MIRAMAP*
Périmètre *: sur 6 régions métropolitaines pour lesquelles les données sont disponibles*
Lecture *: Base 100, 2022 = 100. En 2025, le nombre de foyers s'alimentant dans une AMAP a augmenté de 19% par rapport à 2022.*

1 *La coopération agricole, Rapport d'activité 2025 •* ***2*** *Rapport d'impact 2025, des fermes pour demain, Foncière Terre de Liens •* ***3*** *MIRAMAP*

Favoriser des mobilités durables et inclusives



Avec 34 % des émissions du pays, le transport de personnes et de marchandises est le secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre, et le seul dont les émissions n'ont pas diminué depuis 1990[1]. Il est aussi un puissant vecteur d'inégalités : le modèle du « tout voiture » fait peser un coût croissant sur les habitants des zones les moins dotées et les moins connectées.

Au croisement des enjeux sociaux et environnementaux, l'ESS fait émerger des mobilités plus justes et plus écologiques. Des coopératives agissent sur l'accessibilité et la décarbonation des trajets routiers, à l'image de Citiz (autopartage) ou de Mobicoop (covoiturage sans frais et conseil aux collectivités).

L'ESS est aussi fortement mobilisée sur le vélo. Plus de 600 associations locales, souvent en lien étroit avec les collectivités, œuvrent au développement de la pratique cyclable et se regroupent au sein de la Fédération des usagers de la bicyclette. Un maillage de 500 ateliers de réparation participatifs, qui associent les usagers aux réparations, rend des services essentiels à cette dynamique. L'ESS investit enfin la cyclologistique, surtout via des coopératives, mais aussi des associations et des sociétés commerciales de l'ESS, pour améliorer les conditions d'exercice du métier de livreur à vélo.

Sur des sujets souvent clivants, l'ESS esquisse ainsi une voie où réduire l'impact environnemental des mobilités crée du lien social et améliore les conditions d'emploi comme le cadre de vie.



608
ASSOCIATIONS LOCALES
MEMBRES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES USAGERS DE LA BICYCLETTE
POUR FAIRE VIVRE LA PRATIQUE DU VÉLO [2]



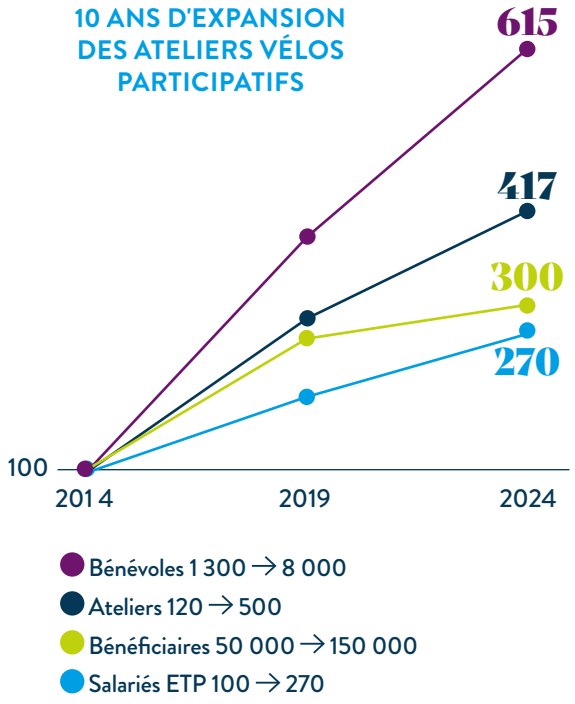
500
ATELIERS VÉLO EN FRANCE ANIMÉS PAR
8 000
BÉNÉVOLES ET
270
SALARIÉS ETP [3]



500 000
UTILISATEURS DE RÉSEAUX DE COVOITURAGE COOPÉRATIFS MOBICOOP [4]

120 000
UTILISATEURS DES SERVICES D'AUTOPARTAGE PORTÉ PAR CITIZ [5]

10 ANS D'EXPANSION DES ATELIERS VÉLOS PARTICIPATIFS



Source : L'Heureux Cyclage
Lecture : Base 100, 2014 = 100. Entre 2014 et 2024, le nombre d'ateliers vélos participatifs augmente de 120 à 500

1 Chiffres clés du climat, France, Europe et monde, édition 2025, 2025, SDES • 2 Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) • 3 L'Heureux Cyclage • 4 https://pro.mobicoop.fr/cooperative/ • 5 https://www.citiz.coop/

Produire ensemble les énergies de demain

La France a largement décarboné sa production d'électricité, mais son économie dépend encore à 42,4 %[1] d'énergies fossiles, principalement importées, pour se déplacer, se chauffer et produire. Réduire cette dépendance suppose à la fois de sortir les usages des fossiles et de développer les énergies renouvelables, notamment l'éolien et le solaire.

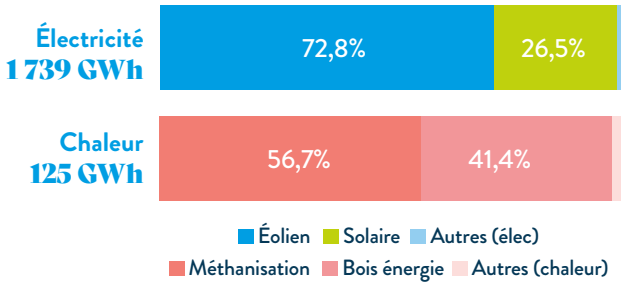
C'est dans ce paysage que l'ESS déploie un modèle singulier : les centrales énergétiques citoyennes. Ces projets sont portés par des collectifs d'habitants et des collectivités, parfois en co-développement avec d'autres acteurs économiques, et prennent la forme d'associations, de coopératives ou d'entreprises commerciales de l'ESS. Ils permettent que la valeur économique générée reste sur le territoire et y devienne un levier de développement.

Pour accompagner leur montée en charge et sécuriser ces investissements de long terme, Énergie Partagée apporte la force d'un réseau national et régional, un accompagnement méthodologique et technique, et un soutien financier.

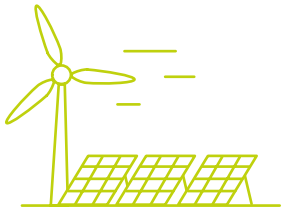
Cette dynamique se prolonge notamment jusqu'au consommateur grâce au réseau coopératif Enercoop. En fournissant une électricité 100 % renouvelable (éolienne, photovoltaïque et hydraulique), parfois issue directement des projets d'énergie citoyenne, l'ESS démontre la viabilité de ce modèle énergétique : démocratique, décentralisé et ancré dans les territoires.



RÉPARTITION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE CITOYENNE PAR SOURCE



Source : Énergie partagée



108 730
CLIENTS
ET
66 530
SOCIÉTAIRES
CHEZ LE PLUS GRAND FOURNISSEUR D'ÉNERGIES VERTES COOPÉRATIF (ENERCOOP) [2]



L'ÉNERGIE CITOYENNE C'EST

480
PROJETS PRODUISANT

1 863,6
GWH/AN D'ÉLECTRICITÉ ET DE CHALEUR [3]

SOIT

LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DE
1,49
MILLION DE PERSONNES

LA CONSOMMATION DE CHAUFFAGE
27 797
PERSONNES



1 Chiffres clés de l'énergie, édition 2025, SDES, 2025 • 2 Rapport RSE 2024, Enercoop, 2025 • 3 Énergie partagée, chiffres clés

Financer l'ESS : les contributions publiques

L'ESS est une économie indissociable de l'intérêt général. À ce titre, elle bénéficie de contributions publiques venant financer certaines des missions menées par ses entreprises et organisations. Toutefois, le mythe de l'ESS comme une économie largement subventionnée a largement été battu en brèche par le récent travail de la Cour des Comptes[1]. la Cour a notamment démontré que seules 4 % des organisations de l'ESS bénéficiaient d'un soutien financier de la part de l'Etat.

Le rapport de la Cour souligne que les soutiens directs de l'Etat aux entreprises de l'ESS atteignent 8 Mds € (16 Mds € en intégrant des soutiens indirects comme la dépense fiscale de la générosité) sur un budget d'intervention de 180 Mds €. Ainsi, l'ESS ne bénéficie que de 4.4 % des budgets d'intervention de l'Etat, un montant bien inférieur à son poids dans l'emploi privé de 13.4 %.

La Cour a également mis en évidence que plus de 80 % de ces contributions publiques à l'ESS financent en réalité des missions qui concourent aux politiques publiques et à l'intérêt général (hébergement, enseignement, accompagnement social etc.) dont les résultats sont chiffrables et évaluables en termes de services rendus aux citoyens. Le soutien aux développements des modèles de l'ESS se situe lui à une vingtaine de millions d'euros qui financent son écosystème de soutien, montant faible pour une économie représentant 2,7 millions de salariées.

Les collectivités apportent également des contributions publiques à l'ESS à hauteur de 6.7 Md € dans une logique de développement des services de proximité, indique la Cour. Toutefois, nous ne disposons pas de données pour apprécier la part de l'ESS dans leurs budgets d'intervention.

Si l'ESS est mobilisée par la puissance publique pour réaliser une partie de ses politiques publiques, la contribution publique à son développement comme mode d'organisation particulier des activités économiques reste à construire. Ce rapport permet de poser des éléments de chiffrage objectifs et partagés pour y parvenir.

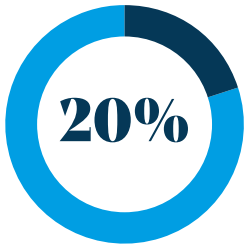




4%
DES STRUCTURES DE L'ESS SONT SOUTENUES FINANCIÈREMENT PAR L'ETAT

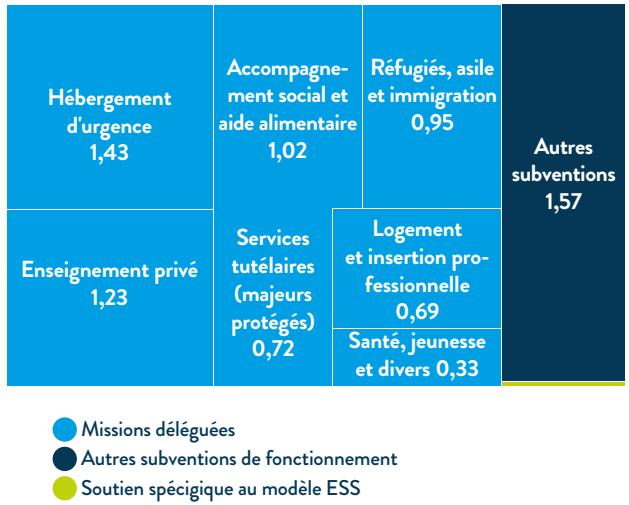


4,4%
DES INTERVENTIONS DIRECTES DE L'ETAT VIENNENT DE L'ESS



DES BUDGETS ASSOCIATIFS SONT DES SUBVENTIONS PUBLIQUES, TOUT FINANCEURS CONFONDUS

RÉPARTITION DU BUDGET D'INTERVENTION DE L'ÉTAT DESTINÉ AUX STRUCTURES DE L'ESS (EN MD€)



Source : ONESS d'après Cour des Comptes

1 *« Les soutiens publics à l'économie sociale et solidaire », Cour des comptes, 2025.*

Financer l'ESS : finance solidaire et générosité

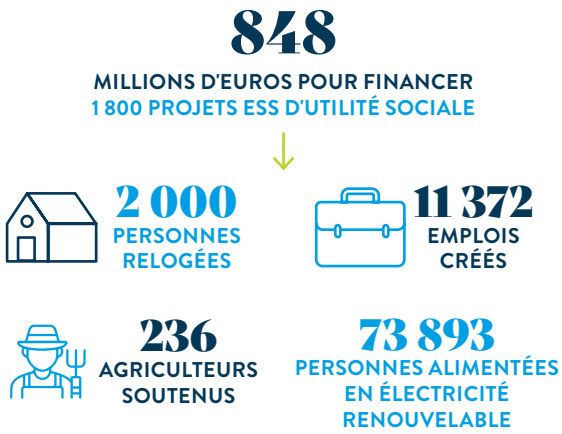
L'ESS dispose de modalités de financement spécifiques comme la générosité et la finance solidaire, qui lui permettent de renforcer leur indépendance financière en diversifiant leurs ressources. En 2022, le montant des dons et legs en France, selon le Conseil des prélèvements obligatoires[1], était estimé à 9,2 Md €, provenant à 58 % des particuliers et à 42 % du mécénat d'entreprise[2]. Les bénéficiaires, des organisations servant l'intérêt général, relèvent le plus souvent de l'ESS. Les associations bénéficient de la part la plus importante, estimée à 6,01 Md €[3], tandis que les fondations obtiendraient environ 2,43 Md €[4].

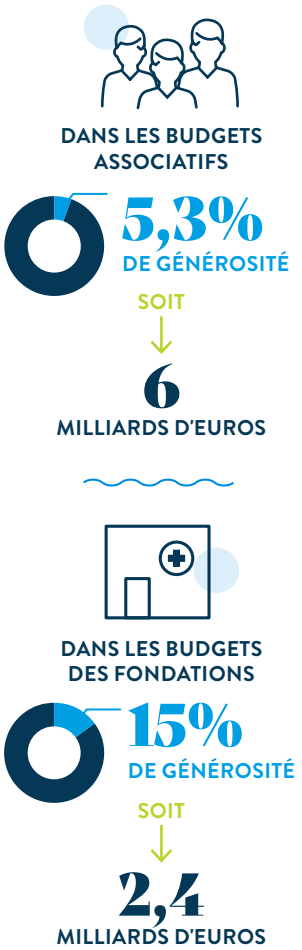
La finance solidaire opère par trois canaux de mobilisation de l'épargne qui permettent de financer les structures de l'ESS d'utilité sociale à hauteur de 848 millions d'euros :

- L'actionnariat solidaire est un financement en direct dans les entreprises agréées ESUS
- L'épargne bancaire solidaire est constituée de produits d'investissement ou de partage solidaire, majoritairement labélisés « Finansol » proposé par des acteurs financiers aux particuliers dont une part finance des entreprises d'utilité sociale
- L'épargne salariale solidaire regroupe des plans d'épargne d'entreprises labélisés « Finansol » finançant en partie des projets solidaires comme les fonds « 90-10 ».

En associant générosité et placements solidaires, ces financements d'origine privée constituent un levier essentiel pour l'indépendance de l'ESS, particulièrement dans un contexte de contraction des financements publics vers l'ESS. Ils démontrent la capacité du grand public à orienter ses capitaux pour soutenir durablement des modèles non lucratifs ou à forte utilité sociale.







1 Baromètre des prélèvements fiscaux et sociaux en France – Deuxième édition 2023 • 2 Panorama national des générosités, 3ème édition, France générosité et Fondation de France, 2024.• 3 « Le paysage associatif français », Prouteau et Tchernonog, Juris association, 2023.• 4 Les fondations et fonds de dotation en France, enquête nationale 2001-2022, sixième édition, Fondation de France, 2023.

L'ESS au défi du renouvellement générationnel

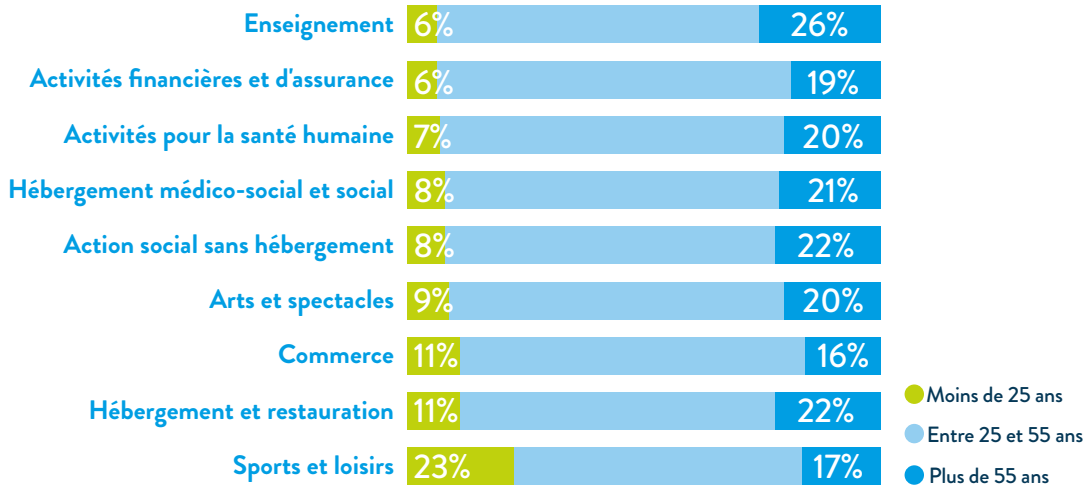
La structure par âge des salariés de l'ESS révèle des trajectoires contrastées selon les secteurs. Au-delà de la tranche majoritaire des 25-55 ans, l'analyse des tranches d'âge les plus jeunes et les plus âgées montre une polarisation entre filières médicales, sociales et éducatives d'une part et les filières sports et loisirs d'autre part. À l'échelle de l'ESS, le vieillissement est un enjeu de taille : 21,2 % des effectifs ont aujourd'hui plus de 55 ans[1], imposant d'anticiper des départs massifs à la retraite.

Ce besoin de renouvellement pèse sur les principaux employeurs de l'ESS. L'enseignement est le plus vieillissant avec 26 % de seniors, suivi de l'action sociale sans hébergement (22 %) et de l'hébergement médico-social (21 %). Dans ces activités de soin et d'accompagnement, la gestion des fins de carrière et le recrutement de nouveaux professionnels s'imposent comme des priorités incontournables.

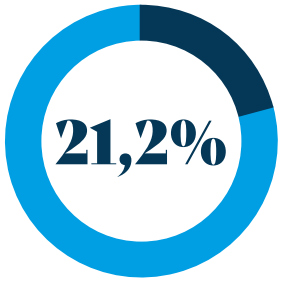
À l'inverse, l'accès des moins de 25 ans à l'emploi dans l'ESS se heurte à des barrières de qualification. Dans la finance, l'enseignement ou la santé, ils représentent 7 % ou moins des effectifs. Seul le secteur des sports et loisirs s'affirme comme un sas d'insertion important pour la jeunesse. Il présente une pyramide inversée avec 23 % de salariés de moins de 25 ans contre seulement 17 % de plus de 55 ans.

Pour corriger ces déséquilibres, l'ESS mise sur l'alternance avec 71 744 apprentis. Bien que leur part globale reste en deçà du reste de l'économie (2,7 % contre 3,9 %)[2], ces jeunes sont orientés stratégiquement : ils dépassent les 4 % des effectifs dans l'enseignement et la santé, des filières où la part des moins de 25 ans est pourtant la plus faible.

PART DES SALARIÉS DANS L'ESS PAR TRANCHE D'ÂGE



Source : ONESS d'après ACOSS URSSAF



DES SALARIÉS
DE L'ESS ONT PLUS DE 55 ANS [3]



71 744
APPRENTIS
DANS L'ESS [4]

1 ONESS d'après ACOSS URSSAF • 2 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 3 ONESS d'après ACOSS URSSAF • 4 ONESS d'après Insee Flores 2022

Égalité femme homme : des plafonds de verre sectoriels malgré une forte féminisation

L'égalité femmes-hommes, parce qu'elle constitue un idéal de démocratie, de justice et d'émancipation, fait partie intrinsèquement des valeurs portées par les structures de l'ESS. Toutefois, comme pour le reste de l'économie, l'égalité entre les femmes et les hommes doit progresser. Dans leurs démarches en faveur de l'égalité, les entreprises et organisations de l'ESS peuvent s'appuyer sur des spécificités institutionnelles comme le guide d'amélioration continue des bonnes pratiques et le rapport triennal du CSESS sur l'égalité entre les femmes et les hommes. La question revêt une importance statistique et politique particulière puisque l'ESS est une économie très féminisée : le taux de féminisation de l'emploi y atteint 66,2 %, contre 41,6 % dans le privé lucratif.

Ce décalage ne relève pas d'un simple effet de composition sectorielle. L'ESS s'avère plus féminisée que le reste de l'économie privée dans une large majorité de secteurs d'activité (enseignement, hébergement-restauration, arts et spectacles etc.). À l'inverse, dans l'action sociale, secteur historiquement très genré, l'ESS favorise paradoxalement une plus grande mixité : le taux de féminisation y est « limité » à 74 %, là où le secteur lucratif affiche une concentration féminine s'élevant à 91 %.

Cependant, cette forte présence des femmes dans les effectifs globaux ne se traduit pas automatiquement au sommet de la pyramide managériale, nuançant l'idée d'une exemplarité systémique de l'ESS. L'examen de l'indice de parité d'accès aux postes de cadre révèle une réalité très différente selon les secteurs. Certes, l'ESS surperforme massivement le privé lucratif dans l'action sociale (indice de 0,84 contre moins de 0,30) et atteint ou dépasse la parité dans le sport et les services aux entreprises.

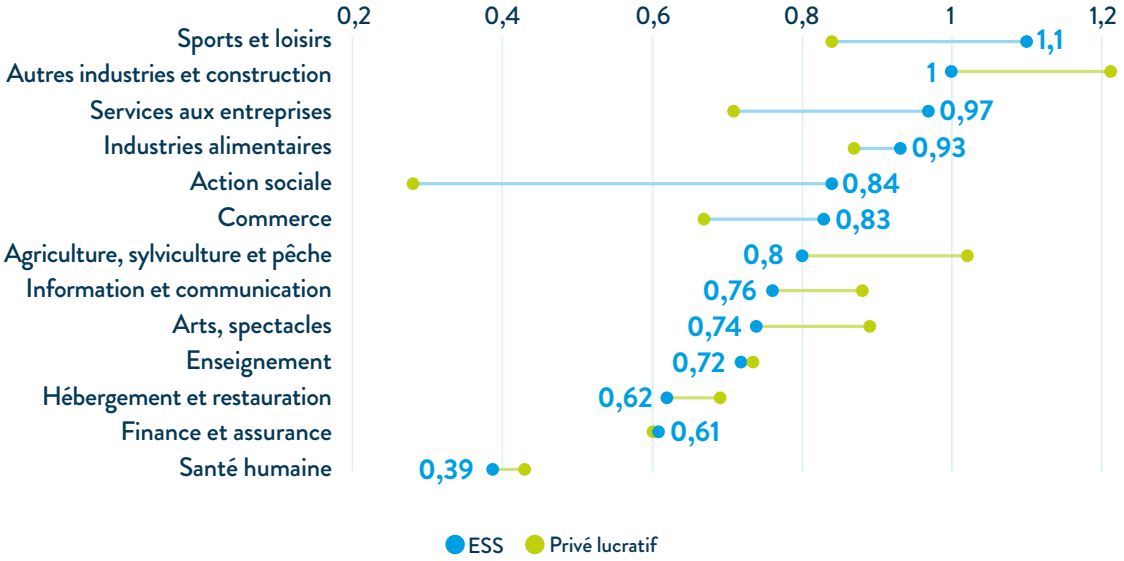
FÉMINISATION DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



Source *: ONESS d'après Insee Flores 2022*
Lecture *: Le taux de féminisation dans la santé est de 80 % dans l'ESS et de 78 % dans le privé lucratif. Le taux de féminisation de l'ESS y est supérieur de 2 points.*

Pour autant, les structures de l'ESS se heurtent souvent aux mêmes plafonds de verre sectoriels que l'économie traditionnelle. Le privé lucratif affiche même une meilleure parité d'accès aux postes de direction que l'ESS dans cinq secteurs (agriculture, information-communication, arts et spectacles, hébergement-restauration, et autres industries/construction), tout en faisant jeu égal dans l'enseignement et la finance. Ces données rappellent que si la gouvernance démocratique de l'ESS est un levier, elle ne suffit pas à elle seule à neutraliser les inégalités de carrière professionnelles.

INDICE DE PARITÉ D'ACCÈS AUX POSTES DE CADRE



Source *: ONESS d'après Insee Flores 2022*
Lecture *: Un indice de parité de 1 signifie que les femmes ont autant de chances d'être cadre que les hommes. Plus il se rapproche de 0, plus il est difficile pour les femmes d'accéder aux postes d'encadrement.*

L'écart de salaire femmes-hommes

Au-delà de l'accès aux responsabilités, l'ESS se distingue aussi sur les rémunérations. À secteur comparable, l'écart de salaire brut médian entre femmes et hommes y est systématiquement plus favorable que dans le privé lucratif. Dans l'action sociale, les quatre familles de l'ESS affichent une médiane féminine supérieure à celle des hommes, quand le privé hors ESS y maintient un écart de près de 18 % au détriment des femmes. Dans la finance et l'assurance, où l'écart reste défavorable aux femmes, les structures de l'ESS le contiennent nettement mieux que les entreprises classiques.

Lu par famille, l'écart varie cependant fortement, favorable aux femmes dans les associations, défavorable dans les mutuelles. Cette variation tient surtout à la spécialisation de chaque famille : l'écart global d'une famille semble refléter les secteurs où elle emploie fortement plutôt qu'une politique salariale spécifique.

Famille	Méd. Homme (€)	Méd. Femme (€)	Écart F/H
Associations	15,7	16,6	+5,7%
Coopératives	22,0	22,9	+4,1%
Fondations	18,8	18,9	+0,5%
Mutuelles	25,1	20,3	-19,1%
Privé hors ESS	17,8	16,1	-9,6%

Source *: ONESS d'après Insee BTS 2023.*

L'ESS, une économie au service des territoires



L'ESS REPRÉSENTE DANS LA RURALITÉ

66 591
ÉTABLISSEMENTS
SOIT
694 764
EMPLOIS [1]



10 808
ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS



114 708
SALARIÉS DE L'ESS DANS LES QPV [2]



84%
DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ESS IMPLANTÉS HORS ÎLE-DE-FRANCE [3]

CONTRE



78%
DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS LUCRATIFS [4]

BANQUE des TERRITOIRES | GROUPE Caisse des Dépôts

La parole à Christophe Genter,
Directeur du Département Cohésion Sociale et Territoriale à la Banque des Territoires

L'économie sociale et solidaire partage avec la Banque des Territoires une conviction fondamentale : combiner la performance économique à l'utilité sociale et inscrire l'action dans le temps long. Coopératives, mutuelles, associations — l'ESS ne se délocalise pas. Elle construit durablement là où le marché se retire, dans les territoires ruraux fragilisés comme dans les quartiers urbains en difficulté.

Cette présence de long terme correspond précisément à notre vocation. À travers nos outils de financement et actions de structuration, nous accompagnons les acteurs de l'ESS sur des chantiers essentiels : habitat inclusif, transition écologique, services à la personne. Nous mesurons l'impact autrement — en emplois créés, en coûts évités pour la société, en CO_2 évité.

Face aux défis du vieillissement, des précarités et du changement climatique, l'ESS n'est pas une niche : c'est un modèle d'avenir pour nos territoires.

L'Économie Sociale et Solidaire apporte des solutions structurantes aux besoins des habitants. Sa force repose sur des entreprises et organisations non délocalisables, dotées de gouvernances locales et de centres de décisions territorialisés, qui ancrent durablement l'activité économique au service des territoires.

L'ESS favorise une forme de répartition équilibrée des emplois et des organisations employeuses dans les régions françaises, atténuant la centralisation économique. C'est en effet en Île-de-France que la part de l'ESS dans l'emploi (7,2 %) comme celle de l'ESS dans le nombre d'établissements (6,6 %) sont les plus faibles **[CARTES 1 ET 2]** puisque certains secteurs clés de l'ESS comme la petite enfance, l'aide à domicile ou la culture sont davantage occupés par des entreprises à but lucratif.

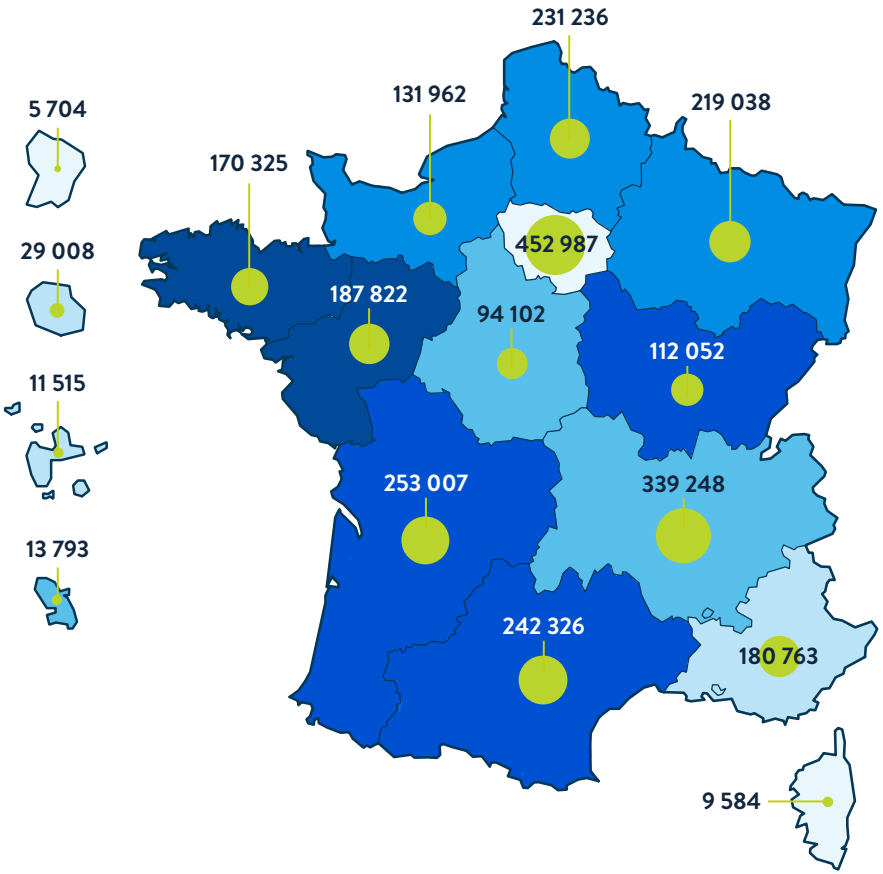
Comparativement, la part de l'ESS dans les autres régions est plus importante. C'est particulièrement vrai dans les régions de l'Ouest. La part de l'ESS dans l'emploi est en Bretagne de 13,7 % et de 12,6 % en Pays de la Loire, alors que la part de l'ESS dans le nombre d'établissements y est respectivement de 10,9 % en Bretagne et de 11,4 % en Pays de la Loire. Ces deux régions constituent des places fortes historiques de l'ESS en raison d'un ancrage ancien des initiatives coopératives issues du monde agricole et de l'enseignement privé dispensé par des écoles associatives.

Au-delà des comparaisons régionales, l'ESS est particulièrement implantée dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les territoires ruraux, en partie délaissés par le privé à but lucratif. Dans les QPV, la part des emplois de l'ESS y est plus importante qu'au national (17 % contre 10 %), tandis que c'est l'inverse pour le privé lucratif qui est moins représenté dans les QPV qu'au national (46 % contre 65 %)[5].

L'ESS est aussi une économie plus rurale : sa part dans l'emploi est plus importante en zones rurales qu'en zones urbaines. 26 % des emplois de l'ESS sont situées en zones rurales tandis que c'est 22 % pour le reste de l'économie [6].

1 Chiffres clés de l'économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux, Avise et RTES, 2025 • 2 ANCT et ESS France, Etat des lieux de l'ESS dans les quartiers de la politique de la ville, juillet 2022 • 3 ONESS d'après Insee Flores 2022 • 4 Ibid • 5 ANCT et ESS France, Etat des lieux de l'ESS dans les quartiers de la politique de la ville, juillet 2022 • 6 Chiffres clés de l'économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux, Avise et RTES, 2025

1 • POIDS DE L'EMPLOI DE L'ESS DANS L'ENSEMBLE DE L'EMPLOI RÉGIONAL



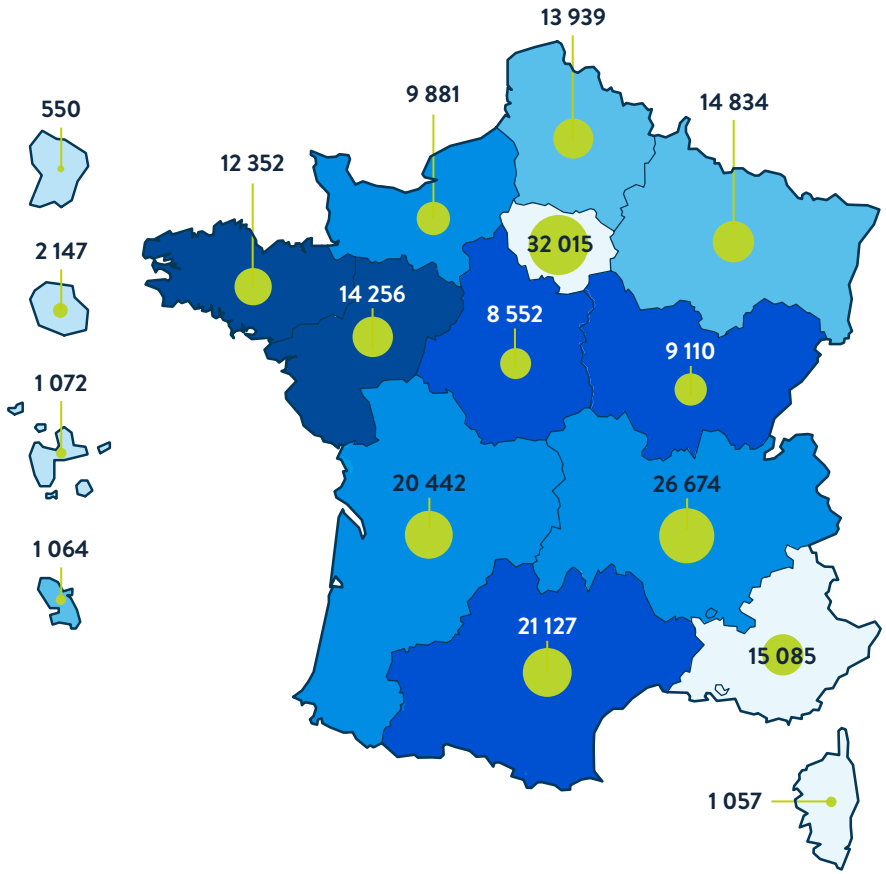
POIDS DE L'ESS DANS L'ENSEMBLE DE L'EMPLOI RÉGIONAL

- De 7% à 8%
- De 8% à 9%
- De 9% à 10%
- De 10% à 11,%
- De 11% à 12%
- De 12% à 14%

NOMBRE D'EMPLOIS DE L'ESS DANS LA RÉGION

- Inférieur à 20 000
- Entre 20 000 et 400 000
- Supérieur à 400 000

2 • POIDS DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS SUR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS RÉGIONAUX



POIDS DE L'ESS DANS L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE LA RÉGION

- De 7% à 8%
- De 8% à 9%
- De 9% à 10%
- De 10% à 11,%
- De 11% à 12%
- De 12% à 14%

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS DANS LA RÉGION

- Inférieur à 2 000
- Entre 2 000 et 30 000
- Supérieur à 30 000

Source : ONESS d'après Insee Flores • Champ : ensemble des postes à fin 2022

Mieux (re)connaître l'ESS

Connaître les acteurs de l'ESS

Notes de conjoncture, datavisualisation, études thématiques : découvrez les dernières publications de l'Observatoire national de l'ESS sur le site d'ESS France.







Reconnaître les acteurs de l'ESS

ESS France a lancé en juin 2026, la marque « ESS – L'économie en mieux » qui permet enfin aux citoyennes et citoyens de repérer instantanément les organisations et entreprises de l'ESS. Elle permet également aux acteurs de l'ESS de se reconnaître entre eux et de développer une "préférence ESS" dans leurs relations économiques. Cette marque réunit sous le même logo l'ensemble de ses 5 grandes familles : associations, coopératives, mutuelles, fondations et sociétés commerciales de l'ESS.

ess-laplateforme.fr

L'ÉCONOMIE ESS EN MIEUX

L'Observatoire National de l'ESS et ESS France

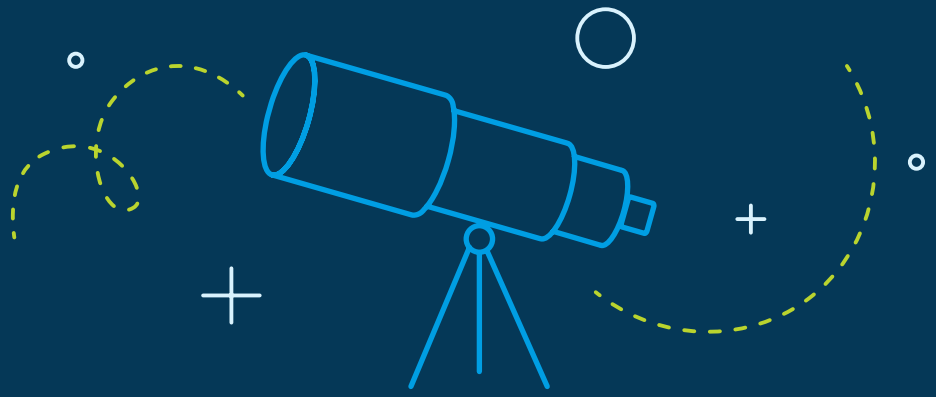
Ce panorama a été rédigé par l'Observatoire national de l'ESS (ONESS) d'ESS France.

Reconnue représentative de l'ESS par la loi du 31 juillet 2014, ESS France fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'économie sociale et solidaire ainsi que les chambres régionales de l'ESS, et toute autre personne morale, de type fédération, réseau, collectif ou regroupement de niveau national qui souhaite s'investir dans ses activités.

ESS France représente l'ESS et promeut ses modèles auprès des pouvoirs publics et du grand public. Afin de soutenir la création, la consolidation et le développement des entreprises de l'ESS, elle travaille en coopération avec ses partenaires et adhérents à la mise en œuvre d'outils adaptés à leurs spécificités ou à leur bonne prise en compte par les dispositifs de droit commun. Incarnation d'ESS France en région, le réseau des chambres régionales de l'ESS assure ces missions sur les territoires.

Lieu de réflexion permanente sur la place et le rôle joué par les organisations et entreprises de l'économie sociale et solidaire dans la vie économique et sociale, ESS France anime l'Observatoire national de l'ESS et porte des chantiers transversaux comme la transition écologique, l'égalité femmes-hommes et le développement économique.

www.ess-france.org



L'Observatoire national et le réseau des observatoires régionaux

Le réseau des observatoires de l'économie sociale et solidaire est un dispositif de mesure et de suivi de l'ESS en France et dans les régions. Le réseau s'organise autour de l'Observatoire national de l'ESS (ONESS), porté par ESS France et des Observatoires régionaux de l'ESS (ORESS) animés par les CRESS.

Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les observatoires s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS (réseaux, fédérations, entreprises) que pour les pouvoirs publics.

Les productions alimentent la stratégie et le plaidoyer en faveur de l'ESS, contribuent à la connaissance et promotion de l'ESS et appuient le développement des entreprises. Ils prennent la forme de notes, d'études, de panoramas et diagnostics territoriaux. Les thématiques d'études portent sur le suivi de la conjoncture dans l'ESS, l'emploi, les métiers et compétences dans l'ESS, l'égalité femmes-hommes, les secteurs et filières, la création d'entreprises, le financement, le suivi de politiques et dispositifs publics ou encore la place de l'ESS dans les territoires.

PANORAMA 2026

Ce que l'ESS apporte à la société

L'économie sociale et solidaire représente une très grande variété d'organisations et de modèles d'entreprises qui façonnent notre quotidien. Et pour cause, ce sont les citoyennes et citoyens qui en sont à l'initiative, pour répondre à leurs besoins, sur tous les territoires. Ce panorama de l'économie sociale et solidaire française se veut une représentation fidèle et synthétique de la diversité de ses contributions à la société d'aujourd'hui, comme celle à venir. Il présente au travers de nombreux indicateurs et graphiques le poids des différentes familles juridiques de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations, sociétés commerciales de l'ESS), les 17 activités et filières majeures dans lesquelles elles s'illustrent.

Ce panorama laisse également une place importante à des thématiques traversant l'ensemble des secteurs d'activités de l'ESS : les modalités de financements des entreprises de l'ESS, l'ancrage dans les territoires, le renouvellement générationnel et l'état des lieux de l'égalité femmes hommes dans l'ESS.

ESS France

CONTACTS

Steve Lewis
Responsable de l'Observatoire national de l'ESS (ESS France)
s.lewis@ess-france.org

Matthieu Dumoulin
Chargé d'études données à l'Observatoire national de l'ESS (ESS France)
m.dumoulin@ess-france.org

CETTE PUBLICATION A BÉNÉFICIÉ DU SOUTIEN DE LA BANQUE DES TERRITOIRES

BANQUE des TERRITOIRES | GROUPE Caisse des Dépôts